

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2982

30 octobre 2015

### SOMMAIRE

Arcano Spanish Opportunity Real Estate S.C.A. ....	143098	ComLux Furniture Holding S.à.r.l. ....	143127
Argon Equity S.à r.l. ....	143124	Commercial Metals Company US (Luxembourg), S.C.S. ....	143132
Atlas Capital Group S.A. ....	143122	Compagnie de Gestion Foncière S.A. ....	143132
B1 Investment S.à r.l. ....	143122	Compagnie de Gestion Foncière S.A. ....	143133
Beautiful S.A. ....	143120	Compass Finance S.A. ....	143126
Blue Moon Consult S.à r.l. ....	143120	ContourGlobal Development S.à r.l. ....	143121
Blue Waters Europe S.A. ....	143121	ContourGlobal Development S.à r.l. ....	143128
Blue Waters Europe S.A. ....	143121	Corfi S.A. ....	143133
Blue Waters Europe S.A. ....	143121	CPI 4 LP S.À R.L. ....	143134
Böhrs + Böhrs Invest S.A. ....	143126	CPI 4 S.à r.l. ....	143135
BREDA et Fils s.à r.l. ....	143122	CPI Atlantis Property Trader TopCo S.à r.l. ....	143134
Breeze Capital S.A. ....	143122	CPI Atlantis S.à r.l. ....	143134
British Cars Luxembourg ....	143123	CPI Atlantis TopCo S.à.r.l. ....	143134
Brown Investment S.A. ....	143123	CPP Luxembourg 1 S.à r.l. ....	143134
Brown Investment S.A. ....	143125	CPP Luxembourg 2 S.à r.l. ....	143135
BS Fashion ....	143125	Creche Coccinella Sàrl ....	143136
Bunge Europe S.A. ....	143125	Deltalux Management S.A. ....	143135
BUSSLER & Associés S.à.r.l. ....	143126	Ehlisa Sàrl ....	143094
Café Corinne Longo S.à.r.l. ....	143128	Elinvest S.A. ....	143094
Café du Nord S.à r.l. ....	143128	EPR S.A. ....	143094
Caldwynn S.A. ....	143129	EuroPRISA Lombard Street Acquisition S.à r.l. ....	143090
Caldwynn S.A. ....	143129	FinHestia S.à r.l. ....	143094
Cars-Tuning-Lease ....	143127	Fitness First Luxembourg S.C.A. ....	143095
C.A.S. Services S.A. ....	143126	Flavial S.à r.l. ....	143132
CEBI International SA ....	143125	Foothills and Towers S.A. ....	143095
CEBI International SA ....	143130	Foothills and Towers S.A. ....	143098
Certeco Technologies S.A. ....	143127	Franvest S.à r.l. ....	143098
CF Industries Luxembourg S.à r.l. ....	143130	Garage Cruciani S.à r.l. ....	143095
Chamadu ....	143130	Garavan S.A., SPF ....	143129
Cityhold UK Holding S.à r.l. ....	143127	Highbridge Specialty Loan Fund Lux S.à r.l. ....	143129
Cityhold UK Holding S.à r.l. ....	143127	HTF US Life 4 S.à r.l. ....	143094
Clarco S.A. ....	143131	Lycee Holdings S.à r.l. ....	143128
CMC Comets International ....	143131	Spirilux S.à r.l. ....	143093
CMC International Finance ....	143131		
Cobelfret Luxembourg S.A. ....	143131		
Cogefilux ....	143131		

**EuroPRISA Lombard Street Acquisition S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 40.000,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 2, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 110.926.

In the year two thousand and fifteen, on thirty-first of July,

Before us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

1. EuroPRISA Luxembourg Holding Company P S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at L-1528 Luxembourg, 2, Boulevard de la foire, registered with the R.C.S.Luxembourg under number B 113 414,

2. ACCA Privatstiftung, a company organised under Austrian laws, having its registered office at Praterstrasse 62-64, A-1020 Vienna, Austria and registered with the Handelsgericht of Vienna under number FN 296689h, and

3. Anonymos Privatstiftung, a company organised under Austrian laws, having its registered office at Praterstrasse 62-64, A-1020 Vienna, Austria and registered with the Handelsgericht of Vienna under number FN 272565g

All here represented by Mrs Isabel DIAS, private employee, with professional address in L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, by virtue of three powers of attorney, given in Luxembourg on July 2015.

The said proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and by the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Shareholders, as represented, have requested from the undersigned notary to act in representation of the entire share capital of EuroPRISA Lombard Street Acquisition S.à r.l., a Luxembourg private limited company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 2, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 110926 (the "Company"), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg by a deed of Maître Henri HELLINCKX, notary then residing in Mersch, dated 29<sup>th</sup> September 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1094 of October 25<sup>th</sup>, 2005, amended for the last time by a deed of the undersigned notary, notary residing in Luxembourg, dated 27<sup>th</sup> February, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1117 of May 7<sup>th</sup>, 2008.

The Shareholders, represented as stated above, have requested the undersigned notary to record the following:

- that they are the shareholders of the Company and that they hold all the 320 (three hundred and twenty) shares having a nominal value of EUR125 (one hundred twenty-five Euros) each in the share capital of the Company which is set at EUR40,000 (forty thousand Euros);

- that they wished to take actions on the following agenda:

1. Dissolution of the Company and decision to voluntarily put the Company into liquidation (liquidation volontaire);
2. Appointment of EuroPRISA Luxembourg Holding Company P S.à r.l., a corporation organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, as liquidator (liquidateur) in relation to the voluntary liquidation of the Company (the "Liquidator");
3. Determination of the powers of the Liquidator and liquidation procedure of the Company;
4. Discharge of the managers of the Company for the accomplishment of their mandate;
5. Decision to instruct the Liquidator to liquidate at the best of his abilities and with regard to the circumstances all the assets of the Company and to pay the debts of the Company; and
6. Decision to pay any remaining liquidation proceeds to the Shareholders.

- that they have adopted the following resolutions:

*First resolution*

The Shareholders resolve to dissolve the Company and to voluntarily put the Company into liquidation (liquidation volontaire).

*Second resolution*

The Shareholders resolves to appoint EuroPRISA Luxembourg Holding Company P S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at L-1528 Luxembourg, 2, Boulevard de la Foire, registered with the R.C.S.Luxembourg under number B 113 414 as liquidator (liquidateur) in relation to the liquidation of the Company. a société à responsabilité limitée, incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg.

The Liquidator has general authority to do all things which are required in order to complete the liquidation of the Company and dispose of the assets of the Company under his sole individual signature.

#### *Third resolution*

The Shareholders resolve to confer to the Liquidator the powers set forth in articles 144 et seq. of the Luxembourg act dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the “Companies Act 1915”).

The Liquidator shall be entitled to carry all deeds and operations, including those referred to in article 145 of the Companies Act 1915, without the prior authorisation of the general meeting of shareholders. The Liquidator may, under his sole responsibility and under his sole signature, delegate his powers for specific operations or tasks to one or several persons or entities.

#### *Fourth resolution*

The Shareholders resolve to acknowledge, approve, ratify and adopt as the actions of the Company the actions taken by the managers of the Company up to this date (the “Effective Date”), to waive any claim which the Company may have against the managers of the Company arising as a result of their management of the Company and to grant them discharge for the accomplishment of their mandate until the Effective Date.

#### *Fifth resolution*

The Shareholders resolve to instruct the Liquidator to liquidate, at the best of his abilities and with regard to the circumstances, all the assets of the Company and to pay the debts of the Company.

#### *Sixth resolution*

The Liquidator shall be authorised to make advance payments of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the shareholder of the Company, in accordance with article 148 of the Companies Act 1915.

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand three hundred euro (EUR 1,300).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states hereby that at the request of the above appearing parties, this notarial deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the same appearing parties, and in the case of discrepancy between the English and French versions, the English version shall prevail.

Whereof, this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date stated at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, the said persons signed together with us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille quinze, le trente et un juillet,

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

ONT COMPARU:

1. EuroPRISA Luxembourg Holding Company P S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 2, Boulevard de la Foire, inscrite au R.C.S.Luxembourg sous le numéro B113414,

2. ACCA Privatstiftung, une société de droit autrichien ayant son siège social Praterstrasse 62-64, A-1020, Vienne, Autriche, et immatriculée auprès du Handelsgericht de Vienne sous le numéro FN 296689h, et

3. Anonymos Privatstiftung, une société de droit autrichien ayant son siège social Praterstrasse 62-64, A-1020, Vienne, Autriche, et immatriculée auprès du Handelsgericht de Vienne sous le numéro FN 272565g,

Tous ici représentés par Madame Isabel DIAS, employée privée, ayant son adresse professionnelle à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, en vertu de trois procurations données à Luxembourg en juillet 2015.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentaire, demeureront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Les Associés ont requis le notaire instrumentaire de prendre acte de ce qu'ils représentent la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée EuroPRISA Lombard Street Acquisition S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 110926 (la Société), constituée d'après les lois du Grand Duché de Luxembourg suivant acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 29 septembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1094 du 25 octobre 2005, modifié pour la dernière fois le 27 février 27 février 2008, par acte du notaire instrumentaire, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1117 du 7 mai 2008.

Les Associés, représentés comme décrit ci-dessus, ont demandé au notaire instrumentaire de prendre acte de ce qui suit:

- qu'ils sont les associés de la Société et qu'ils détiennent toutes les 320 (trois cent vingt) parts sociales d'une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq Euros) chacune dans le capital social de la Société fixé à EUR 40.000 (quarante mille Euros);

- qu'ils entendent prendre des résolutions sur l'ordre du jour suivant:

1. Dissolution de la Société et décision de mettre volontairement la Société en liquidation.
2. Nomination de la société EuroPRISA Luxembourg Holding Company P S.à r.l. en tant que liquidateur de la Société en rapport avec la liquidation volontaire de la Société (le Liquidateur).
3. Détermination des pouvoirs du Liquidateur et de la procédure de liquidation de la Société.
4. Décharge aux gérants de la Société pour l'accomplissement de leur mandat.
5. Décision de charger le Liquidateur de réaliser au mieux de ses possibilités et compte tenu des circonstances tous les actifs de la Société et de payer les dettes de la Société.
6. Décision de distribuer les boni de liquidation à l'Associé Unique.

- qu'il a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Les Associés décident de dissoudre et de liquider (sur une base volontaire) la Société.

#### *Deuxième résolution*

Les Associés décident de nommer la société EuroPRISA Luxembourg Holding Company P S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 2, Boulevard de la Foire, inscrite au R.C.S.Luxembourg sous le numéro B113414, comme liquidateur en relation avec la liquidation de la Société.

Le Liquidateur a le pouvoir de faire tout ce qui est nécessaire à la liquidation de la Société et à la réalisation de ses actifs sous sa seule signature individuelle.

#### *Troisième résolution*

Les Associés décident de conférer au Liquidateur les pouvoirs prévus aux articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915).

Le Liquidateur est autorisé à passer tout acte et à effectuer toutes opérations, y compris celles énumérées à l'article 145 de la Loi de 1915, sans l'approbation préalable de l'assemblée générale des associés. Le Liquidateur peut déléguer ses pouvoirs pour des tâches ou opérations spécifiquement définies, à une ou plusieurs personnes ou entités.

#### *Quatrième résolution*

Les Associés décident de reconnaître, approuver, ratifier et adopter en tant qu'actes de la Société les actes accomplis par les gérants de la Société jusqu'à cette date (la Date Effective), de renoncer à toute action que la Société peut avoir contre les gérants de la Société en raison de leur gestion de la Société, et de leur accorder décharge pour l'accomplissement de leur mandat jusqu'à la Date Effective.

#### *Cinquième résolution*

Les Associés décident de charger le Liquidateur de réaliser au mieux de ses possibilités et compte tenu des circonstances tous les actifs de la Société et de payer les dettes de la Société.

#### *Sixième résolution*

Le Liquidateur est autorisé à faire des avances de paiements du boni de liquidation à l'associé de la Société, conformément à l'article 148 de la Loi de 1915.

#### *Frais*

Le montant des frais qui incombent à la Société en raison du présent acte s'élève approximativement à mille trois cents Euros (EUR 1.300.-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de ces mêmes parties comparantes, et en cas de distorsions entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, le mandataire a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: I. Dias et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 5 août 2015. Relation: 2LAC/2015/18032. Reçu douze euros Eur 12.-

*Le Receveur* (signé): André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 15 septembre 2015.

Référence de publication: 2015153404/160.

(150168435) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

---

**Spirilux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4798 Linger, 123, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 151.242.

---

L'an deux mille quinze, le neuf septembre.

Par-devant Maître Danielle KOLBACH, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, (Grand-Duché de Luxembourg), soussignée;

**A COMPARU:**

Mme Virginie PIERRU, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Redange-sur-Attert,

agissant en tant que mandataire de Monsieur Benoît TINTINGER, demeurant au 23, rue Nouvelle, B-6760 Ethe (Belgique), en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été paraphée «ne varietur» par la mandataire du comparant et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour les besoins de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- la société à responsabilité limitée "SPIRILUX", (la "Société"), établie et ayant son siège social à L-3221 Bettembourg, 10, rue du Curé, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 151.242, a été constituée suivant acte reçu par Maître Paul DECKER, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 février 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 587 du 19 mars 2010;

- le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (25.- EUR) chacune.

- les cinq cents (500) parts sociales sont toutes détenues par le comparant M. Benoît TINTINGER, prénommé et représenté comme ci-avant.

Le comparant, représenté comme ci-avant, est le seul et unique associé actuel («l'Associé Unique») de la Société et a pris l'unique résolution contenue dans l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Transfert du siège social actuel de la Société au 123, rue de la Libération, Hall 6B, L-4798 Linger et modification subséquente de l'article 4, premier alinéa, des statuts de la Société.

2. Divers.

*Unique résolution*

L'Associé Unique transfère le siège social actuel de la Société au 123, rue de la Libération, Hall 6B, L-4798 Linger et modifie, par conséquent, l'article 4, premier alinéa, des statuts de la Société, comme suit:

« **Art. 4.** Le siège social est établi à Bascharage.»

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à la somme de mille euros (1.000,- EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Redange/Attert, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire du comparant, ès-qualités qu'il agit, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé ensemble avec Nous notaire le présent acte.

Signé: V. PIERRU, D. KOLBACH.

Enregistré à Diekirch A.C., le 10 septembre 2015. Relation: DAC/201514723. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur* (signé): Carlo RODENBOUR.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande.

Redange-sur-Attert, le 15 septembre 2015.

Référence de publication: 2015154196/46.

(150169307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2015.

---

**Ehlisa Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 104, avenue du X Septembre.  
R.C.S. Luxembourg B 125.161.

Le Bilan abrégé au 31 Décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 15 septembre 2015.

Référence de publication: 2015153406/10.

(150169106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

---

**Elinvest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 19-21, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 79.387.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015153408/10.

(150168730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

---

**EPR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 171.775.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg Corporation Company SA  
Signatures

Référence de publication: 2015153409/11.

(150169022) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

---

**HTF US Life 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 30.000,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 171.147.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

L'adresse de Monsieur Mark NIU, gérant unique de la Société, est désormais la suivante:

- 20, Pacifica, Suite 1000, CA 92618 Irvine, Etats-Unis d'Amérique

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2015.

HTF US Life 4 S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2015153498/16.

(150168654) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

---

**FinHestia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 98.039.

Les comptes annuels abrégés au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015153422/10.

(150168867) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

---

**Fitness First Luxembourg S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 170.423.

---

Le Bilan consolidé au 31 Octobre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 Septembre 2015.

Fitness First Luxembourg S.C.A.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2015153423/12.

(150168717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

---

**Foothills and Towers S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8311 Capellen, 128A, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 55.626.

---

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration en date du 20 août 2015*

En accord avec l'article 64(2) de la loi modifiée du 10 août 1915, sur les sociétés commerciales, le conseil d'administration décide de nommer Madame Brigitte DENIS en tant que Président du conseil d'administration.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015153424/12.

(150168747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

---

**Garage Cruciani S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3515 Dudelange, 73, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 199.925.

---

STATUTS

L'an deux mille quinze, le deux septembre.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

A COMPARU:

Monsieur Robert CRUCIANI, commerçant, né à Dudelange, le 20 juillet 1954, demeurant à L-3447 Dudelange, 29, rue Curie.

Lequel comparant a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'il va constituer.

**Titre I<sup>er</sup> . Raison sociale, objet, siège, durée**

**Art. 1<sup>er</sup> .** Il est formé par les présentes, entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, par la loi du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et leurs lois modificatives, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet l'achat, l'importation, le dédouanement, l'agrément et l'immatriculation de voitures automobiles en vue de la revente (y compris pour intermédiaires) et le commerce de tous produits ou services accessoires, y compris les produits pétroliers, ainsi que la location de voitures automobiles et de tous produits accessoires.

La société pourra également effectuer tous travaux d'entretien et de réparation de moteurs, équipements et carrosseries ainsi que de mise en peinture.

Elle pourra généralement faire toutes les opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières ayant un rapport direct ou indirect avec son objet ou qui seraient de nature à en faciliter la réalisation.

**Art. 3.** La société prend la dénomination de "GARAGE CRUCIANI s.à r.l."

**Art. 4.** Le siège social est établi à Dudelange.

La société pourra établir des filiales et des succursales aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 5.** La durée de la société est illimitée.

## **Titre II. Capital social, apports, parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à cent mille euros (€ 100.000.-), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de mille euros (€ 1.000.-) chacune.

Lorsque, et aussi longtemps que toutes les parts sociales sont réunies entre les mains d'un seul associé, la société sera considérée comme une société à responsabilité limitée unipersonnelle conformément à l'article 179 (2) de la loi sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2 de la même loi sont d'application.

**Art. 7.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés; elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

**Art. 8.** La cession de parts sociales doit être constatée par un acte notarié ou sous seing privé.

Elle n'est opposable à la société et aux tiers qu'après avoir été notifiée à la société ou acceptée par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

**Art. 9.** En cas de décès d'un associé, gérant ou non gérant, la société ne sera pas dissoute et elle continuera entre les associés survivants et les héritiers de l'associé décédé.

L'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un quelconque des associés ne met pas fin à la société.

**Art. 10.** Chaque part est indivisible à l'égard de la société. Les propriétaires indivis sont tenus de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou un mandataire commun choisi parmi les associés.

Les droits et obligations attachés à chaque part la suivent dans quelques mains qu'elle passe. La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux présents statuts.

Les héritiers et créanciers d'un associé ne peuvent sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la société ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

## **Titre III. Gérance**

**Art. 11.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants nommés par l'assemblée des associés à la majorité du capital social et pris parmi les associés ou en dehors d'eux.

L'acte de nomination fixera la durée de leurs fonctions et leurs pouvoirs.

Les associés pourront à tout moment décider de la même majorité la révocation du ou des gérants pour causes légitimes, ou encore pour toutes raisons quelles qu'elles soient, laissées à l'appréciation souveraine des associés moyennant observation toutefois, en dehors de la révocation pour causes légitimes, du délais de préavis fixé par le contrat d'engagement ou d'un délai de préavis de deux mois.

Le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants ont la signature sociale et ils ont le droit d'ester en justice au nom de la société tant en demandant qu'en défendant.

**Art. 12.** Le décès du ou des gérants ou leur retrait, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la société.

Les héritiers ou ayants-cause du ou des gérants ne peuvent en aucun cas faire apposer des scellés sur les documents et registres de la société, ni faire procéder à un inventaire judiciaire des valeurs sociales.

## **Titre IV. Décisions et assemblées générales**

**Art. 13.** Les décisions des associés sont prises en assemblée générale ou encore par un vote écrit sur le texte des résolutions à prendre et qui sera communiqué par lettre recommandée par la gérance aux associés.

Le vote écrit devra dans ce dernier cas être émis et envoyé à la société par les associés dans les quinze jours de la réception du texte de la résolution proposée.

**Art. 14.** A moins de dispositions contraires prévues par les présents statuts ou par la loi, aucune décision n'est valablement prise que pour autant qu'elle ait été adoptée par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si ce quorum n'est pas atteint à la première réunion ou lors de la consultation par écrit, les associés sont convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée, et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représenté.

Si la société ne compte qu'un seul associé, ses décisions sont inscrites sur un registre tenu au siège social de la société.

**Art. 15.** Les décisions sont constatées dans un registre de délibérations tenu par la gérance au siège social et auquel seront annexées les pièces constatant les votes exprimés par écrit ainsi que les procurations.



## **Titre V. Exercice social, inventaires, répartition des bénéfices**

**Art. 16.** L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

**Art. 17.** Il sera dressé à la fin de l'exercice social un inventaire général de l'actif et du passif de la société et un bilan résumant cet inventaire. Chaque associé ou son mandataire muni d'une procuration écrite pourront prendre au siège social communication desdits inventaire et bilan.

**Art. 18.** Les produits de la société, constatés par l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, des charges sociales, de tous amortissements de l'actif social et de tous comptes de provisions pour risques commerciaux ou autres, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net il sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce qu'il ait atteint le dixième du capital social.

Le solde du bénéfice sera à la disposition des associés qui décideront de son affectation ou de sa répartition.

S'il y a des pertes, elles seront supportées par tous les associés dans les proportions et jusqu'à concurrence de leurs parts sociales.

## **Titre VI. Dissolution, liquidation**

**Art. 19.** En cas de dissolution anticipée, la liquidation est faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 20.** Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts seront réglées conformément à la loi du 18 septembre 1933 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

### *Disposition transitoire*

Exceptionnellement le premier exercice social commence en date de ce jour et finit le 31 décembre 2015.

### *Souscription et libération*

Les cent (100) parts sociales sont toutes souscrites par l'associé unique Monsieur Robert CRUCIANI, préqualifié.

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que la somme de cent mille euros (€ 100.000.-) se trouve à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné qui le constate expressément.

### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à mille quatre cents euros (€ 1.400.-).

### *Assemblée générale extraordinaire*

Le comparant ci-avant désigné, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

- 1.- Monsieur Robert CRUCIANI, préqualifié, est nommé gérant unique de la société pour une durée indéterminée.
- 2.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant.
- 3.- Le siège social est établi à L-3515 Dudelange, 73, route de Luxembourg

Le comparant déclare, en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être le bénéficiaire réel de la société faisant l'objet des présentes et agir pour son propre compte et certifie que les fonds servant à la libération du capital social ne proviennent pas respectivement que la société ne se livrera pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-1 du Code Pénal (financement du terrorisme).

Le notaire instrumentant a rendu attentif le comparant au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par le comparant.

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: CRUCIANI, A. WEBER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 8 septembre 2015. Relation: 1LAC/2015/28527. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

*Le Receveur ff.* (signé): FRISING.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande.

Bascharage, le 15 septembre 2015.

Référence de publication: 2015153456/128.

(150168452) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

**Foothills and Towers S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8311 Capellen, 128A, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 55.626.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Foothills and Towers S.A.*

Référence de publication: 2015153425/10.

(150168748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

**Franvest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 107.720.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 21 août 2015*

L'Associé unique renouvelle le mandat de Commissaire aux comptes de Pricewaterhouse Coopers, ayant son siège social au 2, Rue Gerhard Mercator à L-2182 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2015 qui se tiendra en 2016.

Luxembourg, le 21 août 2015.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015153429/15.

(150168315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

**Arcano Spanish Opportunity Real Estate S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 199.949.

**STATUTES**

In the year two thousand and fifteen, on the nineteenth day of June  
before Maître Jacques Kessler, notary established in Pétange, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned,  
there appeared:

Arcano Real Estate GP, S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 11-13 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg and in the process of being registered within the Luxembourg Trade and Companies' Register;

and

Arcano Asesores Financieros S.L., a Spanish limited liability company, having its registered office at Lopez de Hoyos, 42 - 28006, Madrid, Spain and registered under Certificado de Identificación Fiscal number B-83680322;

here represented by Mrs. Sofia Afonso-Da Chao Conde, private employee, residing professionally at 13, route de Luxembourg, L-4761 Pétange, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of two powers of attorney given under a private seal.

The before said proxies, being initiated "ne varietur" by the appearing parties and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, in the capacity of which they act, have requested the notary to draw up the following articles of incorporation of a corporate partnership limited by shares, which such parties declared to incorporate:

**Art. 1. Definitions.** The Following capitalized terms used in the Articles shall have the following meanings:

1915 Law means the Luxembourg law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended

Accounting Currency means the currency used to draw-up the financial statements of the Company

AIFM means the alternative investment fund manager, as appointed from time to time, within the meaning of the AIFM Law and entrusted with the investment management functions of Annex 1 of the AIFM Law, the Private Placement Memorandum and the AIFM Directive, as defined below

AIFM Directive	means European Directive 2011/61/EU on Alternative Investment Fund Managers and amending Directives 2003/41/EC.
AIFM Law	means the Luxembourg law dated 12 July 2013 implementing the European AIFM Directive and amending Directives 2003/41/EC and 2009/65/EC and Regulations (EC) No 1060/2009 and (EU) No 1095/2010.
AIFM Regulations	means the Commission Delegated Regulation (EU) No 231/2013 of 19 December 2012 supplementing AIFM Directive with regard to exemptions, general operating conditions, depositaries, leverage, transparency and supervision.
Affiliate	means a holding company or subsidiary of the relevant entity and any other subsidiary of such holding company and any person who alone or with an Affiliate (as so defined) is entitled to exercise or control the exercise of thirty five per cent or more of the voting power at any general meeting of the relevant person or such holding company or subsidiary.
Articles	means the present articles of incorporation of the Company.
Auditor	means the independent auditor (réviseur d'entreprises agréé) of the Company as appointed from time to time.
Board	means the board of directors of the General Partner
Business Day	means a full bank business day in Luxembourg and Madrid
Capital Contribution(s)	means the sum of the portions of the Limited Shareholders Commitment to be drawn down and contributed to the Company pursuant to the Drawdown Notice
Class(es)	means one or more classes of Share that may be available, whose assets shall be commonly invested according to the investment objective of the Company, but where a specific sale and/or redemption charge structure, fee structure, distribution policy, target investor, denomination currency or hedging policy shall be applied as further detailed in the Private Placement Memorandum.
Commitment	means the amount irrevocably committed by a Limited Shareholder to the Company to subscribe for Shares which will be drawn down over the Company through Capital Contributions.
Company	means Arcano Spanish Opportunity Real Estate S.C.A.
Depository Bank	means the depository of the Company within the meaning of Article 19 of the AIFM Law and pursuant to Chapter IV of the AIFM Regulation as appointed from time to time.
Director	means a member of the Board of the General Partner.
EUR/ Euro	means the lawful currency of the member states of the European Union that have adopted the single currency in accordance with the treaty establishing the European Community (signed in Rome on 25 March 1957) as the same may be amended from time to time.
Financial Year	means the financial year of the Company, which ends on the 31 December of each year
General Partner	means Arcano Real Estate GP, S.à r.l., sole manager of the Company, indefinitely and jointly and severally liable for the Company's obligations in the meaning of Article 102 of the 1915 Law (gérant commandité)
Indemnified Person	has the meaning as defined in section 21 of the Private Placement Memorandum "Indemnification"
Limited Shares	means the shares (actions d'actionnaire commanditaire) held by the shareholders other than the Management Shares; limited shares are issued as redeemable shares.
Limited Shareholder	means a holder of Limited Shares, whose liability is limited to the amount of its investment in the Fund.
Management Share	means the management share (action de commandité) held by the General Partner in its capacity as Unlimited Shareholder (actionnaire commandité).
Minimum Subscription	means a minimum number of Shares or amount in the Reference Currency, which a Limited Shareholder must commit to subscribe in a Class.
Net Asset Value/NAV	means the net asset value of the Company or a given Class (as the case may be) as determined in accordance with the Articles and Section 10.1 "Net Asset Value" of the Private Placement Memorandum.
Private Placement Memorandum	means the private placement memorandum of the Company for the time being in force, as amended from time to time pursuant to its terms in accordance with the applicable laws of Luxembourg.

Portfolio Manager(s)	means any person or entity as may be appointed from time to time as discretionary portfolio manager of the assets of the Company.
Professional Investor	means an investor which is considered to be a professional client or may, on request, be treated as a professional client within the meaning of Annex II of Directive 2014/65/UE on markets in financial instruments amending Council Directives 85/611/EEC and 93/6/EEC and Directive 2000/12/EC of the European Parliament and of the Council and repealing Council Directive 93/22/EEC.
Prohibited Person(s)	means any person, firm, partnership or corporate body, if in the sole opinion of the General Partner such holding may be detrimental to the interests of the existing Shareholders or of the Company, if it may result in a breach of any law or regulation, whether Luxembourg or otherwise, or if as a result thereof the Company may become exposed to tax disadvantages, fines or penalties that it would not have otherwise incurred; the term "Prohibited Person" includes any person, firm, partnership or corporate body, which does not meet the definition of Professional Investors as described above or eligible investor as defined in the Private Placement Memorandum.
Share(s)	means shares of the Company, including the Management Share and the Limited Shares.
Shareholder(s)	means any holder of Share(s) of the Company, i.e. the Limited Shareholders and /or the Unlimited Shareholder as the case may be.
Subscription Agreement	means the written subscription agreement submitted to the General Partner and / or the AIFM with all relevant documents to qualify as Shareholder.
Subsidiary	means any local or foreign corporation or partnership or other entity (including for the avoidance of doubt any wholly-owned Subsidiary): (i) which is controlled by the Company; or (ii) in which the Company holds more than 50% (fifty percent) of the share capital; or (iii) which does not have any activity other than the holding of investments which qualify under the "Investment Objective and Policy" of the Company; any of the above mentioned local or foreign corporations or partnerships or other entities shall be deemed to be "controlled" by the Company if (i) the Company holds in aggregate, directly or indirectly, more than 50% of the voting rights in such entity or controls more than 50% of the voting rights pursuant to an agreement with the other shareholders or (ii) the majority of the managers or board members of such entity are members of the Board or of any affiliates of the General Partner, except to the extent that this is not practicable for tax or regulatory reasons or (iii) the Company has the right to appoint or remove a majority of the members of the managing body of that entity.
Unlimited Shareholder	means a holder of the Management Share (action de commandité), whose liability is unlimited.
Valuation Date	means a Business Day on which the Net Asset Value per Share of any Class is computed and published (as the case may be) and at least on 31 December of each year.

## **Art. 2. Form and name.**

2.1 There is hereby formed a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions), which will be governed by the 1915 Law and the present Articles.

2.2 The Company's name is "Arcano Spanish Opportunity Real Estate S.C.A."

## **Art. 3. Registered office.**

3.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg.

3.2 The General Partner is authorised to transfer the registered office of the Company within the municipality of Luxembourg City. The registered office may be transferred to any other municipality in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of shareholders deliberating in the manner provided for any amendment to the Articles.

3.3 Branches, subsidiaries, other offices or agencies may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the General Partner.

3.4 In the event the General Partner determines that extraordinary political or military events have occurred or are imminent which would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances; such provisional measure shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding such temporary transfer shall remain a Luxembourg company.

**Art. 4. Term of company.**

4.1 The Company shall have a term of eight (8) years from the date of the Final Closing as determined in the Private Placement Memorandum. The term of the Company may be extended for up to 3 (three) additional 1 (one) year periods by the General Partner.

**Art. 5. Purposes.**

5.1 The exclusive purpose of the Company is to invest its assets in instruments representing risk capital and other assets eligible in order to ensure for its investors the benefit of the result of the management of its assets in consideration for the risk which they incur, and

5.2 is to invest its funds available in instruments representing risk capital and other assets eligible, with the objective of affording its Limited Shareholders for the risk borne by them subject to the terms and limits set out in the Private Placement Memorandum.

5.3 The Company will directly or indirectly invest in the securities of companies (or in quasi equity) that shall invest in and develop underlying real estate projects. The Company will not make direct investments in real estate property.

5.4 Furthermore, the Company is entitled to take any action which may deem necessary or useful in order to achieve or to further the corporate purpose on the basis and within the limits of the 1915 Law and the Articles.

**Art. 6. Share capital, Shares, NAV.**

6.1 The share capital of the Company shall be set at EUR 31,000 (thirty-one thousand Euro) represented by 30,999 (thirty thousand and nine hundred ninety-nine) Limited Shares and 1 (one) Management Share with a nominal value of EUR 1 each.

6.2 The General Partner shall, in its capacity as Unlimited Shareholder of the Company, hold at least one Management Share that is reserved to the General Partner.

6.3 The General Partner may, at any time, issue different Classes which may differ inter alia, in their fee structure, currencies, subscription, transfer, conversion and/or redemption procedures, minimum initial and subsequent investment and/or holding requirements, NAV per Share, type of target investors and distribution policy applying to them as more fully described in the Private Placement Memorandum.

6.4 The capital must be entirely subscribed and at least 25% of each share must be paid-up in cash or by means of a contribution other than cash.

6.5 Under the terms and conditions provided by law and notwithstanding the authorisation granted to the General Partner in the present Articles sub. 6.7, the Company's issued share capital may be increased by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of the present Articles.

6.6 Under the terms and conditions provided by law, the Company's issued share capital may be reduced by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these Articles.

6.7 The Company's authorised share capital, including the share premium, is fixed at fifty million Euro (EUR 50,000,000.-), consisting in fifty million (50,000,000) shares of any Class.

6.8 The General Partner may issue shares under the authorised share capital.

6.9 During a period of time of 5 (five) years from the date of publication of these Articles or, as the case may be, of the resolution to renew, to increase or to reduce the authorised share capital pursuant to this Article, in the Official Gazette of the Grand Duchy of Luxembourg, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, the General Partner be and is hereby authorised to issue shares, to grant options to subscribe for shares and to issue any other instruments convertible into shares, within the limit of the authorised share capital, to such persons and on such terms as it shall see fit, and specifically to proceed to such issue by suppressing or limiting the existing Shareholder's/Shareholders preferential right to subscribe for the new Shares to be issued.

6.10 This authorisation may be renewed once or several times by a resolution of the general meeting of Shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these Articles, each time for a period not exceeding 5 (five) years.

6.11 The Company's authorised share capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of Shareholders, adopted in the manner required for an amendment of the present Articles.

6.12 The Company may, to the extent and under terms permitted by law, redeem its own shares.

**Art. 7. Form of shares.**

7.1 All Shares of the Company are issued in registered form only. The Shares are not represented by certificates.

7.2 All issued registered Shares of the Company shall be recorded in the register of Shareholders which shall be kept at the registered office by the Company or by one or more persons designated thereto by the Company, and such register shall contain the name of each owner of registered Shares, his residence or elected domicile as indicated to the Company, the number of registered Shares held by him, the Class of Shares, the amount paid up for each Share, the transfer of Shares and the dates of such transfer. The ownership of the Shares will pass by the established by the entry in this register.

7.3 Each investor shall provide the Company with an address, fax number and email address to which all notices and announcements may be sent. Shareholders may, at any time, change their address as entered into the register of Shareholders by way of a written notification sent to the Company at its registered office.

7.4 In the event that a Shareholder does not provide an address, the Company may permit a notice to this effect to be entered into the register of Shareholders and the Shareholder's address will be deemed to be at the registered office of the Company, or such other address as may be so entered into the Shareholders register by the Company from time to time, until another address shall be provided to the Company by such Shareholder.

7.5 The Company will recognise only one holder per Share. If one or more Share are jointly owned or is the ownership of such shares is disputed, all persons claiming a right to such Share(s) must appoint a sole attorney to represent such shareholding in dealing with the Company. The failure of such attorney shall result in the suspension of all rights attached to such Share. The same rule shall apply in the case of conflict between an usufruct holder (usufruitier) and a bare owner (nu-proprétaire). Moreover, in the case of joint Shareholders, the Company reserves the right to pay any redemption proceeds, distributions or other payments to the first registered holder only, whom the Company may consider to be the representative of all joint holders, or to all joint Shareholders together, at its absolute discretion.

7.6 Subject to the provisions of Article 10, the transfer of Shares may be effected by a written declaration of transfer entered in the Company's Shareholders register, such declaration of transfer to be executed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney or in accordance with the provisions applying to the transfer of claims provided for in Article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

7.7 With the exception of the Management Share, the Company may decide to issue fractional Shares up to four decimals. Such fractional Shares will not be entitled to vote (except where their number is so that they represent a whole Share, in which case they confer a voting right) but will be entitled to a participation in the net results and in the proceeds of liquidation attributable to the relevant Class on a pro rata basis.

#### **Art. 8. Issuance of shares.**

8.1 Shares (to the exclusion of the Management Share) are exclusively reserved for subscription by Professional Investors.

8.2 The General Partner may, without limitation impose restrictions on the frequency at which Shares shall be issued. The General Partner may, in particular, decide that Shares of a particular Class will only be issued during one or more offering periods or at such other frequency as provided for in the Private Placement Memorandum.

8.3 The General Partner may in its absolute discretion without liability reject any subscription in whole or in part, and the General Partner may, at any time and from time to time and in its absolute discretion without liability and without notice, discontinue the issue and sale of Shares of any Class.

8.4 The General Partner may, in the course of its sales activities and at its discretion, cease issuing Shares, refuse subscription requests in whole or in part and suspend or limit their sale to individuals or corporate bodies in particular countries or areas, for specific periods or permanently.

8.5 The General Partner may impose conditions on the issue of Shares (including without limitation the execution of such subscription request and the provision of such information as the General Partner may determine to be appropriate) and fix the Minimum Subscription, and minimum amount of any additional investment, as well as a minimum holding amount which any Shareholder is required to comply. Shares shall be issued at the subscription price applicable to the relevant Class of Shares as determined by the General Partner and disclosed in the Private Placement Memorandum. The General Partner may also, in respect of any one given Class of Shares, levy a subscription charge and has the right to waive partly or entirely this subscription charge. Any taxes, commissions and other fees incurred in the respective countries in which the Shares of the Company are marketed will also be charged.

8.6 The Company may agree to issue Shares as consideration for a contribution in kind of assets, in accordance with the condition set forth by Luxembourg law, in particular the obligation to deliver a valuation report from an auditor qualifying as a réviseur d'entreprises agréé. Specific provision relating to contribution in kind will be detail in the Private Placement Memorandum, if applicable.

8.7 The General Partner may delegate to any duly authorised director, officer or to any other duly authorised agent the power to accept subscriptions, to receive payment of the price of the new Shares to be issued and to deliver them.

#### **Art. 9. Redemption of shares.**

9.1 All Shares issued by the Company are redeemable Shares in accordance with the provisions of article 49-8 of the Law. Except as otherwise provided herein or in any written agreement which may be entered into among the Shareholders of the Company, subscribed and fully paid-up Shares shall be redeemable upon request of the Company in accordance with the provisions of article 49-8 of the Law. The redemption shall take place pursuant to a decision of the board of directors.

9.2 All amounts paid into the Company by any Shareholder for contributions made to the equity of the Company without issuance of new Shares and any share premiums paid by any Shareholder on the issuance of new Shares shall be allocated to a special reserve created exclusively for the Shares (the "Shares Premium Account").

9.3 The redemption of the Shares can only be made by using sums available for distribution in accordance with article 72-1 of the Law (distributable funds, inclusive of the extraordinary reserve established with the funds received by the Company as an issue premium) or the proceeds of a new issue made with the purpose of such redemption.

9.4 Except as otherwise provided in a written agreement which may be entered into among the Shareholders of the Company, at least fifteen (15) days prior to the redemption date, written notice shall be sent by registered mail or interna-

tionally recognised overnight courier to each registered Shareholder of the Shares to be redeemed, at his or her address last shown in the Shareholders register of the Company, notifying such holder of the number of Shares so to be redeemed, specifying the redemption date, the redemption price, the procedures necessary to submit the Shares to the Company for redemption and the valuation of the redemption price. Each holder of Shares to be redeemed shall surrender the certificate or certificates, if any, issued in relation to such Shares to the Company. The redemption price of such Shares shall be payable to the order of the person whose name appears on the share register as the owner thereof on the bank account.

9.5 In general, Shares which have been redeemed shall be cancelled. If not immediately cancelled, the redeemed Shares bear no voting rights and have no rights to receive dividends or liquidation proceeds in case of liquidation of the Company.

9.6 After payment of all third party debts and liabilities of the Company or deposit of any funds to that effect, each Shareholder will have a preferential right to payment attributable to the Shares held by him/her/it in the Company.

9.7 An amount equal to the nominal value, or, in the absence thereof, the accounting par value, of all the Shares redeemed must be included in a reserve which cannot be distributed to the Shareholders except in the event of a capital reduction of the subscribed share capital; the reserve may only be used to increase the subscribed share capital by capitalisation of reserves. This reserve is not required in case of redemption using the proceeds of a new issue made with a view to carry out such redemption.

9.8 Under the restrictions, terms and procedures as set forth in the Private Placement Memorandum, Shares may be redeemed at the request of a Limited Shareholder, if permitted in the Private Placement Memorandum.

9.9 The Company may inter alia compulsorily redeem the Shares:

9.9.1 held by a Prohibited Person in accordance with Article 11;

9.9.2 if the Minimum Holding in a Class is not maintained due to a redemption of Shares;

9.9.3 in all other circumstances, in accordance with the terms and conditions set out in the relevant Subscription Agreement, the Private Placement Memorandum and these Articles.

9.10 If redemption of Shares is allowed in respect of a specific Class, a process determined by the General Partner and described in the Private Placement Memorandum shall govern the chronology of such redemption of Shares.

#### **Art. 10. Transfer restrictions.** Transfer of Management Shares

10.1 The General Partner shall not sell, assign, transfer, grant a participation in, pledge, hypothecate, encumber or otherwise dispose of all or any part of its Management Share or voluntarily withdraw as the General Partner, except to any Subsidiary or Affiliate entity.

Transfer of Shares

10.2 No Shares transfer (including the undrawn commitments) is allowed without prior approval of the General Partner except for German Shareholders which may freely transfer their Shares to eligible investors, in accordance with their governing law.

#### **Art. 11. Ownership restriction.**

11.1 Shares are available to Professional Investors.

11.2 Each Class of Shares is reserved to investors satisfying the criteria of the relevant Class as described in the Private Placement Memorandum.

11.3 The General Partner may restrict or prevent the ownership of any Class or category of Shares the Company by any legal person, firm or corporate body, if in the opinion of the General Partner:

11.3.1 such holding may be detrimental to the Company, its Shareholders or one given Class or category of Shares;

11.3.2 such Shareholder or investor does not or no longer meets the criteria of the relevant Class as described in the Private Placement Memorandum;

11.3.3 it may result in a breach of any law or regulation, whether Luxembourg or foreign; or

11.3.4 as a result thereof the Company may become subject to laws other than those of the Grand Duchy of Luxembourg (including but without limitation tax laws).

11.4 Specifically but without limitation, the General Partner may restrict the ownership of Shares in the Company by any person, firm, partnership or corporate body, if in the sole opinion of the General Partner such holding may be detrimental to the interests of the existing Shareholder or of the Company, if it may result in a breach of any law or regulation, whether Luxembourg or otherwise, or if as a result thereof the Company may become exposed to tax disadvantages, fines or penalties that it would not have otherwise incurred, including any person, firm, partnership or corporate body, which does not meet the definition of Professional Investors or which qualifies as a Prohibited Person.

11.5 For such purposes the Company may:

11.5.1 Decline to issue any Shares and decline any transfer of Shares, where it appears to it that such transfer would or might result in legal or beneficial ownership of such Shares by a Prohibited Person;

11.5.2 At any time require any person whose name is entered in, or any person seeking to register the transfer of Shares on the register of Shareholders, to furnish it with any information, supported by affidavit, which it may consider necessary for the purpose of determining whether or not beneficial ownership of such Shares rests in a Prohibited Person, or whether such registry or will result in beneficial ownership of such Shares by a Prohibited Person;

11.5.3 Suspend the voting right of any Prohibited Person, at any meeting of Shareholders of the Company; and

11.5.4 Where it appears to the Company that any Prohibited Person either alone or in conjunction with any other person is a beneficial owner of Shares, whether directly or indirectly or by Shareholders not satisfying the applicable investment criteria, the Company may at its discretion and without liability, compulsorily redeem or cause to be redeemed after giving notice of at least ten (10) calendar days from any such Shareholder all Shares held by such Shareholder.

11.6 The exercise by the Company of the power conferred by this Article shall not be questioned or invalidated in any case, on the ground that there was insufficient evidence of ownership of Shares by any person or that the true ownership of any Shares was otherwise than appeared to the Company at the date of any purchase notice, provided in such case the said powers were exercised by the Company in good faith.

#### **Art. 12. Calculation of the net asset value.**

12.1 The NAV per Shares of each Class shall be calculated under the responsibility of the General Partner upon the frequency set forth below in the reference currency of the Class, as stipulated in the Private Placement Memorandum on each Valuation Date as stipulated in the Private Placement Memorandum.

##### 12.2 Calculation of the NAV

12.2.1 The value of the total portfolio and distribution entitlements attributed to a particular Class on a given Valuation Date adjusted with the liabilities relating to that Class on that Valuation Date represents the total NAV attributable to that Class on that Valuation Date. The assets of such Class will be commonly invested in the Company but subject to different fee structures, distribution, marketing targets, currency or other specific features as stipulated in the Private Placement Memorandum. A separate NAV per Share, which may differ as consequence of these variable factors, will be calculated for each Class as follows: the Net Asset Value of that Class on that Valuation Date divided by the total number of Shares of that Class then outstanding on that Valuation Date.

12.2.2 For the purpose of calculating the NAV per Class, the Net Asset Value of the Company shall be determined by dividing

(i) the net assets of the Company attributable to such Class and/or category of Shares, being the value of the portion of the Company's gross assets less the portion of the Company's liabilities attributable to such Class and/or category of Shares, on such Valuation Date, by

(ii) the number of Shares of such Class and/or category of Shares then outstanding, in accordance with the valuation rules set forth below.

12.2.3 The total net assets of the Company will result from the difference between the gross assets (including the market value of investments owned by the Company and its intermediary vehicles) and the liabilities of the Company provided that:

(i) the equity or liability interests attributable to a Shareholder derived from these financial statements will be adjusted to take into account the fair (i.e. discounted) value of deferred tax liabilities as determined by the Company in accordance with its internal rules;

(ii) the acquisition costs for investments (including the costs of establishment of intermediary vehicle, as the case may be) shall be amortised over the planned strategic investment period of each of such investment, as confirmed by the General Partner, or for a maximum period of 5 (five) years rather than expensed in full when they are incurred; and

(iii) the set up costs for the Company shall be amortised over a period of up to 5 (five) years rather than expensed in full when they are incurred.

12.2.4 The value of the assets of the Company will be determined on the basis of the INREV Net Asset Value calculation principles for non-listed real estate funds.

12.2.5 In exceptional circumstances, the General Partner and/or the AIFM, in their discretion, may permit some other method of valuation to be used if it considers that such valuation better reflects the fair value of any asset or liability of the Company in compliance with Luxembourg law. This method will then be applied in a consistent way. The administrator can rely on such deviations as approved by the Company and/or the AIFM for the purpose of the Net Asset Value calculation.

12.2.6 All assets denominated in a currency other than the reference currency of the respective Class shall be converted at the mid-market conversion rate between the reference currency and the currency of denomination as at the Valuation Date.

12.3 All valuation regulations and determinations shall be interpreted and made in accordance with Luxembourg law.

#### **Art. 13. Temporary suspension of the calculation of the NAV.**

13.1 The Company and/or the AIFM may at any time and from time to time suspend the determination of the Net Asset Value of Shares and/or the issue of the Shares to subscribers and/or the redemption of the Shares from its Shareholders and/or the conversions and/or the transfer of Shares of any Class:

13.1.1 during any period when any of the principal markets or stock exchanges on which a substantial portion of the investments of the Company from time to time is quoted, is closed otherwise than for ordinary holidays, or during which dealings thereon are restricted or suspended;

13.1.2 during the existence of any state of affairs which constitutes an emergency as a result of which disposal or valuation of assets owned by the Company would be impracticable;



13.1.3 during any breakdown in the means of communication normally employed in determining the price or value of any of the investments or the current prices or values on any market or stock exchange;

13.1.4 during any period when the Company is unable to repatriate funds for the purpose of making payments on the redemption of Shares or during which any transfer of funds involved in the realisation or acquisition of investments or payments due on redemption of Shares cannot in the opinion of the General Partner be effected at normal prices or rates of exchange;

13.1.5 any period when the Company is being liquidated or as from the date on which notice is given of a meeting of Shareholders at which a resolution to liquidate the Company is proposed;

13.1.6 when for any other reason the prices of any investments owned by the Company cannot promptly or accurately be ascertained.

13.2 Any such suspension may be notified by the Company in such manner as it may deem appropriate to the persons likely to be affected thereby. The Company shall notify Shareholders requesting redemption or conversion of their Shares of such suspension.

#### **Art. 14. Liability of shareholders.**

14.1 The owners of Limited Shares are only liable up to the amount of their Capital Contribution.

14.2 The General Partner is jointly and severally liable for all liabilities which cannot be met out of the assets of the Company.

#### **Art. 15. Management.**

15.1 The Company shall be managed by the General Partner.

The General Partner may be removed as a General Partner of the Company by means of a resolution of the general meeting of Shareholders adopted by a majority representing:

- (i) at least seventy-five percent (75%) of the capital for removal without cause;
- (ii) at least fifty percent (50%) of the capital for removal without compensation for termination of its office if such termination is a result of fraud, gross negligence or willful misconduct.

Upon removal of the General Partner, the Shareholders shall in accordance with the quorum and majority applicable to amend these Articles appoint a new general partner (associé commandité) of the Company and transfer the management share(s) of the General Partner to the new general partner of the Company.

15.2 The General Partner is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interest which are not expressly reserved by law or by these Articles to the meeting of Shareholders.

15.3 The General Partner shall namely have the power on behalf and in the name of the Company to carry out any and all of the purposes of the Company and to perform all acts and enter into and perform all contracts and other undertakings that it may deem necessary or advisable or incidental thereto. Except as otherwise expressly provided, the General Partner shall have full authority in its discretion to exercise, on behalf of and in the name of the Company, all rights and powers necessary or convenient to carry out the purposes of the Company.

#### **Art. 16. Authorised signature.**

16.1 The Company shall be bound towards third parties by the General Partner or such person(s) to whom authority shall have been delegated by the General Partner, except Limited Shareholders.

16.2 In the event of dismissal, legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing the General Partner from acting as director of the Company, the Company shall not be dissolved and liquidated, provided the person(s) that was/were the director(s) of General Partner at the time of such event appoint(s) an administrator, who need not to be a Shareholder, to effect urgent or mere administrative acts, until a general meeting of Shareholders is held, which such administrator shall convene within fifteen days of his appointment. At such general meeting, the Shareholders may appoint, in accordance with the quorum and majority requirements for amendment of the Articles, a successor General Partner. Failing such appointment, the Company shall be dissolved and liquidated.

#### **Art. 17. Investment policy and restrictions.**

17.1 The General Partner has the power to determine the investment policy and the investment restriction of the Company and the course of conduct of the management and business affairs of the Company, all within the investment powers and restrictions as shall be set forth by the General Partner in the Private Placement Memorandum, in compliance with applicable laws and regulations.

#### **Art. 18. AIFM.**

18.1 The General Partner shall appoint an external AIFM within the meaning of Directive EU/2011/61 dated 8 June 2011 on alternative investment fund managers as further detailed in the Private Placement Memorandum.

18.2 The powers and duties of the AIFM as well as its remuneration will be described in an agreement to be entered into by the Company and the AIFM.

**Art. 19. Portfolio manager.**

19.1 One or several Portfolio Managers may be appointed to manage, under the overall control and responsibility of the AIFM, to provide day-to-day support to the AIFM and to perform the delegated activities as set out in the Private Placement Memorandum.

**Art. 20. Conflict of interests.**

20.1 The Company is managed on an arm's length basis. The General Partner seeks to take all necessary steps to avoid conflict of interests. The General Partner will consider the objectives of the Company and the Shareholders as a whole when making investment decisions with respect to the selection, structuring and sale of portfolio investments. However such decisions may be more favorable for one investor than for another investor.

20.2 No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Directors or officers of the General Partner or the Company is interested in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm.

20.3 Any Director or officer of the General Partner or of the Company who serves as director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, solely by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

**Art. 21. Indemnity.** The Company shall indemnify each of the directors of the General Partner and the AIFM as Indemnified Persons against any and all claims, liabilities, losses, damages, settlements, taxes (other than regular income tax), costs and expenses (including reasonable attorneys' and other advisors' fees) to which they may directly or indirectly become subject by reason of their activities (or activities of any of their agents or other third parties) on behalf of the Company, but only to the extent that the Indemnified Persons (i) did not act in a manner deemed at the time to be manifestly against the interest of the Company and (ii) acted in a manner constituting neither gross negligence nor willful misconduct.

**Art. 22. Meetings of shareholders.**

22.1 The annual general meeting shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of the meeting, on the second Tuesday of June, of each year at 11:00 a.m. If such day is not a Business Day, the annual general meeting shall be held on the next following Business Day.

22.2 The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the General Partner exceptional circumstances so require.

22.3 Other meetings of the Shareholders of the Company may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting.

22.4 Any regularly constituted meeting of Shareholders of the Company shall represent the entire body of Shareholders of the Company.

**Art. 23. Notice, Quorum, Convening notices, Powers of attorney and vote.**

23.1 The notice periods, quorum and majority rules provided for by the 1915 Law shall govern the notice for, and the conduct of, the general meetings, unless otherwise provided herein.

23.2 The General Partner may convene a general meeting.

23.3 All the Shares of the Company being in registered form, the convening notices shall be made by registered letters only.

23.4 Each Share is entitled to one vote, subject to the provisions of Article 7.7 23.5 A Shareholder may act at any general meeting by appointing in writing or by telefax, electronic means or other suitable telecommunication means another person who need not be a Shareholder.

23.6 If all the Shareholders of the Company are present or represented at a general meeting, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

23.7 The Shareholders may vote in writing (by way of voting bulletins) on resolutions submitted to the general meeting provided that the written voting bulletins include (i) the name, first name, address and the signature of the relevant Shareholder, (ii) the agenda as set forth in the convening notice and (iii) the voting instructions (approval, refusal, abstention) for each point of the agenda. In order to be taken into account, the original voting bulletins must be received by the Company forty-eight (48) hours before the relevant general meeting.

23.8 Any Shareholder may participate in a general meeting by conference call, video conference or similar means of communications equipment whereby (i) the Shareholders attending the meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an on-going basis and (iv) the Shareholders can properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

23.9 The General Partner may determine all other conditions that must be fulfilled by Shareholders for them to take part in any meeting of Shareholders.

**Art. 24. Auditors.**

24.1 The accounting information contained in the annual report of the Company shall be examined by an auditor (réviseur d'entreprises agréé) appointed by the general meeting and remunerated by the Company.

24.2 The auditor shall fulfil all duties prescribed by the 1915 Law.

**Art. 25. Depositary.**

25.1 The Company shall enter into a depositary agreement with a bank or savings institution which shall satisfy the requirements of the AIFM Law in order to appoint a Depositary who shall assume towards the Company and its Shareholders the responsibilities provided by the AIFM Law. The fees payable to the Depositary will be determined in the depositary agreement.

25.2 In the event of the Depositary desiring to retire, the General Partner shall within two months appoint another financial institution to act as depositary and upon doing so the General Partner shall appoint such institution to be depositary in place of the retiring Depositary. The General Partner shall have power to terminate the appointment of the Depositary but shall not remove the Depositary unless and until a successor depositary shall have been appointed in accordance with this provision to act in place thereof.

25.3 Further, where the law of a third country requires that certain financial instruments are held in custody by a local entity and there are no local entities that satisfy the delegation requirements laid down in point (d)(ii) of paragraph (11) AIFM Law, the depositary can discharge itself of liability provided that the legal conditions set out in Article 19 (14) AIFM Law are met.

25.4

**Art. 26. Fiscal year - Accounts.**

26.1 The fiscal year will begin on 1 January and terminate on 31 December of each year.

26.2 The accounts of the Company shall be expressed in Euro.

**Art. 27. Allocation of profits.**

27.1 Each year the Shareholders will decide, based on a proposal from the General Partner, on the allocation of distributable proceeds after deduction of fees and expenses in accordance with the 1915 Law and the provisions laid down in the Private Placement Memorandum.

27.2 From the Company's annual net profits five per cent (5%) at least shall be allocated to the Company's legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as the aggregate amount of the Company's reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's issued share capital.

27.3 Toute distribution faite aux actionnaires ne peut être effectuée que par prélèvement sur les sommes disponibles pour la distribution conformément à l'article 72-1 de la Loi 1915 (fonds distribuables incluant la réserve extraordinaire constituée avec les fonds reçus par la Société comme primes d'émission).

27.4 No interest shall be paid on a dividend declared by the Company and kept by it at the disposal of its beneficiary.

27.5 The General Partner may decide to pay interim dividends in compliance with the conditions set forth by law, these Articles and the Private Placement Memorandum.

27.6 Net proceeds from the operation, disposition and refinancing of each investment or portion thereof ("Distributable Proceeds") with respect to any Class of Shares shall be allocated:

27.6.1 first, 100% to the Limited Shareholders, until they have received distributions equal to their aggregate Capital Contributions to the Company;

27.6.2 second, 100% to the Limited Shareholders, until they have received a preferred return of 8% per annum (compounded annually) (the "Preferred Return") on its aggregate Capital Contributions to the Company;

27.6.3 third, once the Limited Shareholders have received the Preferred Return, 100% to the Portfolio Manager until de cumulative amount distributed to the Portfolio Manager pursuant to Article 27.6.3 equals:

(i) with respect to "anchor investor" Classes and "first closer" Classes, to 12.5% of the total amounts distributed under Article 27.6.2;

(ii) with respect to "subsequent closer" Classes and "BP" Class, to 15% of the total amounts distributed under Article 27.6.2; and

27.6.4 fourth:

(i) with respect "anchor investor" Classes and "first closer" Classes, to 87,5% to Limited Shareholders and 12.5% to the Portfolio Manager; and

(ii) with respect to "subsequent closer" Classes and "BP" Class, to 85% to Limited Shareholders and to 15% to the Portfolio Manager.

27.7 Any distribution that has not been claimed within five years of its declaration shall be forfeited and revert to the relevant Class.

### **Art. 28. Winding-up and liquidation of the company.**

28.1 The Company may be voluntarily dissolved by a resolution taken under the conditions required for amendment of the Articles.

28.2 In the event of a voluntary liquidation, the Company shall, upon its dissolution, be deemed to continue to exist for the purposes of the liquidation. The operations of the Company shall be conducted by one or several liquidators, who, after having been approved by the CSSF, shall be appointed by a general meeting, which shall determine their powers and compensation.

28.3 Should the Company be voluntarily liquidated, then its liquidation will be carried out in accordance with the provisions of the 1915 Law. The liquidation report of the liquidators will be audited by the auditor (réviseur d'entreprises agréé) or by an ad hoc external auditor appointed by the general meeting.

28.4 If the Company were to be compulsorily liquidated, the provision of the 1915 Law will be exclusively applicable.

28.5 The issue of new Shares by the Company shall cease on the date of publication of the notice of the general meeting, to which the dissolution and liquidation of the Company shall be proposed. The proceeds of the liquidation of the Company, net of all liquidation expenses, shall be distributed by the liquidators among the holders of Shares in each Class in accordance with their respective rights. The amounts not claimed by investors at the end of the liquidation process shall be deposited, in accordance with Luxembourg law, with the Caisse de Consignation in Luxembourg until the statutory limitation period has lapsed.

### **Art. 29. Liquidation of classes.**

29.1 In the event that, for any reason, the value of the total net assets in any Class has decreased to, or has not reached, an amount determined by the General Partner to be the minimum level for such Class to be operated in an economically efficient manner, or in case of a substantial modification in the political, economic or monetary situation relating to such Class would have material adverse consequences on the investment of such Class, or as a matter of economic rationalisation, the General Partner may decide to compulsorily redeem all the Share of the relevant Class at the NAV per Share calculated on the Valuation Date at which such decision will take effect.

The Company will serve a notice to the holders of the relevant Shares prior to the effective date for the compulsory redemption, which will indicate the reasons for and the procedure for the redemption operations.

Unless otherwise decided in the interests of, or to keep equal treatment between, the Shareholders of the Company and/or Class concerned may continue to request redemption of their Shares free of charge (but taking into account actual realization prices of investments and realization expenses) prior to the date effective for the compulsory redemption.

Any request for subscription shall be suspended as from the moment of the announcement of the termination of the relevant Class.

In addition, the general meeting of any Class may, upon proposal from the General Partner, resolve to redeem all the Shares of the relevant Class and refund to the Shareholders the NAV of their Shares calculated on the Valuation Date at which such decision will take effect. There will be no quorum requirements for such general meeting, which shall resolve at the simple majority of those present or represented and voting at such meeting.

Assets which could not be distributed to their owners upon the implementation of the redemption will be deposited with the Depositary for a period of six (6) months; after such period, the assets will be deposited with the Caisse de Consignation in Luxembourg on behalf of the persons entitled thereto.

All redeemed Shares shall be cancelled by the Company.

**Art. 30. Applicable law.** All matters not governed by these Articles shall be determined by application of the provisions of Luxembourg law, and, in particular, the 1915 Law.

#### *Transitory measures*

Exceptionally, the first financial year shall begin today and end on 31 December 2015.

#### *Subscription - Payment*

The appearing parties hereby declare to subscribe for the thirty-one thousand (31,000) shares issued by the Company as follows:

Arcano Real Estate GP, S.à r.l. subscribes for:

- 1 (one) management share of the Compan, and

Arcano Asesores Financieros S.L., subscribes for:

- thirty thousand nine hundred ninety-nine (30,999) limited shares allocated to the "Portfolio Manager's Group Investors" class of the Company.

The Shares have been paid up to the extent of one hundred percent (100%) by a contribution in cash of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000). The amount of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

*Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, are estimated at about 1,700.- euro.

*Statements*

The undersigned notary states that the conditions provided for in Article twenty-six of the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, have been fulfilled.

*Resolutions of the shareholders*

Immediately after the incorporation of the Company, the shareholders of the Company, representing the entirety of the subscribed capital, passed the following resolutions:

1) Is elected as réviseur d'entreprises agréé, PricewaterhouseCoopers, société cooperative, having its registered office at 2, rue Gerhard Mercator, L-3293 Luxembourg Grand Duchy of Luxembourg.

The statutory auditor shall serve for a term ending on 31 December 2015.

2) The Company shall have its registered office at 11-13 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

In faith of which we, the undersigned notary has set hand in Pétange, on the date at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, the latter signed with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that, on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation. On the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le dix-neuf juin.

Par-devant Maître Jacques Kessler, notaire résidant à Pétange, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné,

ont comparu:

Arcano Real Estate GP S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée en vertu du droit luxembourgeois, ayant son siège social au 11-13 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg et actuellement en cours d'enregistrement auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg;

et

Arcano Asesores Financieros S.L., une société à responsabilité limitée, constituée en vertu du droit espagnol, ayant son siège social au Lopez de Hoyos, 42 - 28006, Madrid, Espagne et enregistrée auprès du Certificado de Identificación Fiscal sous le numéro B-83680322;

représentées par Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée privée, ayant son adresse professionnelle 3, route de Luxembourg, L-4761 Pétange, en vertu de deux procurations données sous seing privé; et

Lesdites procurations paraphées «ne varietur» par les parties comparantes et le notaire instrumentant, demeureront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants agissant en cette qualité, ont requis du notaire de dresser les statuts suivants d'une société en commandite par actions qu'ils déclarent constituer avec le présent acte:

**Art. 1<sup>er</sup>. Définitions.** Les termes employés dans ses Statut ont la signification suivante:

Action(s)	signifie les actions dans le capital de la Société, incluant les Actions de Commandité et les Actions de Commanditaires.
Actionnaire(s)	signifie tout actionnaire de la Société, i.e. les Actionnaires Commanditaire et les Actionnaires Commandité.
Actionnaire Commanditaire	signifie de détenteur d'Actions de Commanditaire, dont la responsabilité n'est engagée à hauteur de son placement dans le Fonds.
Actions de Commanditaire	signifie les actions détenues par les actionnaires autre que les Actions de Commandité; les actions d'actionnaire de commanditaire sont émises en tant qu'actions rachetables
Actionnaire Commandité	signifie détenteur d'Action de Commandité dont la responsabilité est illimitée.
Action de Commandité	signifie l'action de commandité détenue par le Gérant Commandité au titre de sa qualité d'Actionnaire Commandité.
Administrateur	signifie membre du Conseil du Gérant Commandité.
Affilié	signifie société holding, filiale de l'entité concernée, ou toute autre filiale de la société holding et toute personne autorisée seule ou avec son Affiliée (tel que définit) d'exercer ou de contrôler trente-cinq pourcent ou plus des droits de vote lors de toute assemblée générale de la personne concernée ou de la société holding ou filiale

Apport(s)	signifie la somme la proportion des Engagements des Actionnaires prélevée et versée à la Société, conformément à la Lettre de Tirage.
Catégorie(s)	signifie une ou plusieurs catégorie(s) d'Actions disponible(s), dont les actifs sont investis de manière commune conformément à la politique d'investissement de la Société, mais pour laquelle des spécificités liées aux frais de souscription et/ou de rachat, à la structure des frais, la politique de distribution, aux investisseurs cibles, la devise choisie ou politique de couverture s'appliquent tels qu'énoncés dans le Mémoire de Placement Privé.
Conseil	signifie le conseil d'administration de la Société
Convention de Souscription	signifie une convention de souscription écrite, soumise au Gérant Commandité et/ou le GFIA avec toute la documentation correspondante, en vue de d'être qualifié d'Actionnaire.
Date d'Evaluation	signifie un Jour Ouvrable auquel la Valeur Nette d'Inventaire par Action de toute Catégorie est calculée et publiée (le cas échéant) au plus tard le 31 décembre de chaque année.
Dépositaire	signifie la banque dépositaire de la Société conformément à l'article 19 de la Loi GFIA et au Chapitre IV du Règlement Délégué, telle que nommé périodiquement.
Devise de Compte	signifie la devise utilisée pour dresser l'état financier consolidé de la société.
Directive GFIA	signifie la Directive 2011/61/EU sur les sur les Gestionnaires de Fonds d'Investissement Alternatifs et modifiant la Directive modifiante 2003/41/CE.
Engagement	signifie le montant irrévocablement engagé par les Actionnaires Commanditaires envers la Société en vue de souscrire des Actions et qui sera prélevé par la Société moyennant des Apports
EUR/ Euro	monnaie ayant cours légal dans les Etats Membres de l'Union Européenne qui ont adopté la monnaie unique conformément au Traité instituant la Communauté Européenne (signé à Rome le 25 mars 1957) tel que modifié.
Exercice Social	signifie l'exercice Social de la Société, qui se termine le 31 décembre de chaque année.
Filiale	signifie toute association ou société locale ou étrangère ou toute autre entité (y compris afin de dissiper tout doute les Filiales détenues à 100% (cent pourcent); ou (i) qui est contrôlée par la Société; ou (ii) dans laquelle la Société à une participation supérieure à 50% (cinquante pourcent); ou (iii) qui ne poursuit pas d'autres activités que la détention d'investissements (holding) qualifiées dans le "les Objectifs et la Politique d'Investissement" de la Société. toute des associations ou sociétés locales ou étrangères ou autres entité doivent être considérée comme étant "contrôlées" par la Société lorsque (i) la Société détient directement ou indirectement plus de 50% des droits de vote en vertu d'un contrat avec les autres associés (ii) la majorité des gérants ou des administrateurs de cette entités sont membre du Conseil ou de tout autre affilié du Gérant Commandité, à l'exception que ceci ne peut être mis en place pour des raisons fiscales ou légales ou (iii) la Société a le droit de nommer ou de révoquer un associé majoritaire des membres composant les organes de gestion de cette entité.
Gestionnaire de Portefeuille	signifie une personne ou une entité nommée périodiquement gestionnaire discrétionnaire de portefeuille pour les actifs de la Société.
Gérant Commandité	signifie Arcano Real estate GP, S.à r.l., gérant unique de la Société, indéfiniment, conjointement et solidairement responsable de toutes les obligations de la Société au sens de l'article 102 de la Loi de 1915
GFIA	Gestionnaire de Fonds d'Investissement Alternatifs, au sens de la Loi FIA, chargé de la gestion des investissements prévues à l'Annexe 1 de la Loi FIA, le Mémoire de Placement Privé, tels que définies ci-dessous.
Investisseur Professionnel	signifie un investisseur qui est considéré comme un client professionnel ou qui est traité, en cas de demande, comme un client professionnel au sens de l'Annexe 2 de la Directive 2014/65/UE concernant les marchés d'instruments financiers et modifiant la directive, modifiant la Directive du Conseil 85/611/CEE et 93/6/CEE ainsi que la Directive 2000/12/CE du Parlement européen et du Conseil et abrogeant la Directive du Conseil 93/22/CEE.
Jour Ouvrable	signifie un jour complet durant lequel les banques sont ouvertes à Luxembourg et à Madrid

Loi GFIA	signifie la Loi du 12 juillet 2013 portant transposition de la Directive GFIA sur les sur les Gestionnaires de Fonds d'Investissement Alternatifs et modifiant les Directives 2003/41/CE et 2009/65/CE et le Règlement (CE) n° 1095/2010.
Loi de 1915	signifie la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.
Mémorandum de Placement Privé	signifie mémorandum de placement privé de la Société en vigueur tel que modifié de temps à autre et en conformité avec les lois applicables de Luxembourg.
Personne Indemnisée	a la signification telle que définie à l'article 21 du Mémorandum de Placement Privé "Indemnisation".
Personne Non-Autorisée	toute personne, société, association ou entité juridique, si de l'appréciation discrétionnaire de la Société, la possession d'Actions par une telle personne peut porter préjudice aux intérêts des Actionnaires existants ou de la Société, s'il peut en résulter un non-respect de quelque loi ou réglementation que ce soit, luxembourgeoise ou autre, ou si elle peut exposer la Société à des désavantages fiscaux, amendes ou pénalités qu'elle n'aurait pas supportés autrement; le terme «Personne Non Autorisée» inclut toute personne, société, association ou entité juridique qui n'entre pas dans la définition d'Investisseur Professionnel, telle que détaillée ci-dessus ou investisseur éligible tel que définit dans le Mémorandum de Placement Privé.
Règlement GFIA	signifie le Règlement Délégué (UE) n° 231/2013 de la Commission du 19 décembre 2012 complétant la Directive GFIA en ce qui concerne les dérogations, les conditions générales d'exercice, les dépositaires, l'effet de levier, la transparence et la surveillance.
Réviser d'Entreprise	signifie le réviser d'entreprises agréé de la Société nommée périodiquement
Société	signifie Arcano Spanish Opportunity Real Estate S.C.A
Statuts	signifie les présents statuts de la Société
Souscription Minimale	signifie le nombre d'Actions ou le montant dans la Devise de Référence, un Actionnaire Commanditaire s'engage à souscrire dans une Catégorie
Valeur Nette d'Inventaire / VNI	la valeur nette d'inventaire telle que déterminée conformément aux Statuts et au Mémorandum de Placement Privé.

## **Art. 2. Forme et dénomination.**

2.1 Il est constitué par cet acte une société en commandite par actions, régie par la Loi de 1915 et les présents Statuts.

2.2 Le dénomination de la Société est «Arcano Spanish Opportunity Real Estate S.C.A.».

## **Art. 3. Siège social.**

3.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg.

3.2 Le Gérant Commandité est autorisé à transférer le siège social de la Société au sein de la commune de Luxembourg-Ville. le siège social peut être transféré dans toute commune du Grand Duché de Luxembourg moyennant une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des Actionnaires et de la manière décrite pour tout amendement dans les présents Statuts.

3.3 Des filiales, succursales, d'autres bureaux ou agences peuvent être établi au Grand Duché du Luxembourg ou à l'étranger moyennant une résolution du Gérant Commandité.

3.4 Si le Gérant Commandité estime que des développements ou événements politiques ou militaires extraordinaires se sont produits ou sont imminents, étant de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée entre le siège social et des personnes à l'étranger, le siège social peut être provisoirement transféré à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances extraordinaires. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui restera luxembourgeoise nonobstant ce transfert temporaire.

## **Art. 4. Durée de la société.**

4.1 La Société est constituée pour une durée de 8 (huit) ans à partir de la date de du Closing Final telle que déterminée dans le Mémorandum de Placement Privé. La durée de la Société peut être prolongée par le Gérant Commandité jusqu'à trois 3 (trois) périodes supplémentaires de 1 (un) an.

## **Art. 5. Objet social.**

5.1 La Société a pour objet social l'investissement des actifs à disposition dans des instruments représentant du capital risque et d'autres actif éligibles, dans le but de faire bénéficier les Actionnaires Commanditaires, en raison du risque supporté, les résultats de la gestion des actifs, selon les termes et dans les limites définis dans le Mémorandum de Placement Privé.

5.2 La Société investira directement ou indirectement dans des titres de sociétés (ou en quasi fonds propres) qui investissent dans des projets immobiliers ou des projets de construction immobiliers sous-jacents. La Société n'investira pas directement dans des biens immobiliers

5.3 De plus, la Société est autorisée à entreprendre toutes les actions qu'elle juge nécessaire ou utile pour accomplir ou poursuivre la réalisation de l'objet social sur base et dans les limites de la Loi de 1915 et des Statuts.

#### **Art. 6. Capital social, actions, valeur nette d'inventaire.**

6.1 Le capital social de la Société est fixé à EUR 31.000 (trente-et-un mille euros), représenté par 30.999 (trente mille neuf cents quatre-vingt-dix-neuf) Actions de Commanditaires et 1 (une) Action de Commandité, ayant chacune une valeur nominale d'EUR 1 (un euro).

6.2 Le Gérant Commandité détient, en sa qualité d'Actionnaire de Commandité, au moins une Action de Commandité qui lui est réservée au Gérant Commandité.

6.3 Le Gérant Commandité peut, à tout moment, émettre différentes Catégories d'Actions qui peuvent se différencier, entre autres, par leur structure de frais, leur devise, leur procédure de souscription, de transfert, de conversion et/ou de rachat, leur minimum d'investissement et minimum d'investissement subséquents et/ou de détention, leur VNI par Action, le type d'investisseurs-cibles et la politique de distribution y relative conformément à ce qui est décrit dans le Mémoire de Placement Privé.

6.4 Le capital social doit être entièrement souscrit et au moins 25% (vingt-cinq pour cent) de chaque Action doivent être libérés en numéraire ou par des apports autres qu'en numéraire.

6.5 Aux conditions et termes prévus par la loi et nonobstant l'autorisation donnée au Gérant Commandité dans les présents Statuts sous l'article 6.7, le capital social émis de la Société pourra être augmenté par une décision de l'assemblée générale des Actionnaires, prise aux conditions requises pour une modification des présents Statuts.

6.6 Aux conditions et termes prévus par la loi, le capital social émis de la Société pourra être diminué par une résolution de l'assemblée générale des Actionnaires qui devra être prise aux conditions requises pour une modification des présents Statuts.

6.7 Le capital social autorisé de la Société, y compris la prime d'émission, est fixé à EUR 50.000.000 (cinquante million euros) représenté par 50.000.000 (cinquante million) actions de toute Catégorie.

6.8 Le Gérant Commandité peut émettre des actions dans le cadre du capital social autorisé.

6.9 Durant une période de cinq (5) ans à compter de la date de publication au Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, des présents Statuts ou, le cas échéant, de la décision de renouveler, d'augmenter ou de diminuer le capital social autorisé conformément au présent article, le Gérant Commandité est autorisé par les présentes à émettre des actions, à accorder des options de souscription des actions et d'émettre tout autre titre convertible en actions, dans les limites du capital social autorisé, aux personnes et selon les conditions qu'il juge appropriées, et notamment à procéder à une telle émission en supprimant ou limitant le droit préférentiel des Actionnaires/ de l'Actionnaire existant(s) de souscrire les nouvelles Actions à émettre.

6.10 Cette autorisation pourra être renouvelée une ou plusieurs fois par une décision de l'assemblée générale des Actionnaires, prise aux conditions requises pour une modification des présents Statuts, pour une période qui, à chaque fois, ne peut dépasser cinq (5) ans.

6.11 Le capital social autorisé de la Société pourra être augmenté ou diminué par une décision de l'assemblée générale des Actionnaires, statuant aux conditions requises pour une modification des présents Statuts.

6.12 La Société peut racheter ses propres Actions, dans la mesure et sous réserve des termes et conditions permit par la loi.

#### **Art. 7. Forme des actions.**

7.1 Toutes les Actions de la Société sont émises sous uniquement forme nominative. Les Actions ne sont pas représentées par des certificats.

7.2 Toutes les Actions nominatives émises de la Société seront enregistrées dans un registre des Actionnaires qui sera tenu au siège social par la Société ou par une ou plusieurs personnes désignées à cette fin par la Société et ce registre contient le nom de tout propriétaire d'Actions nominatives, son lieu de résidence ou de domicile tel qu'indiqué à la Société, le nombre des Actions nominatives qu'il détient, la Catégorie des Actions, les montants libérés sur chaque Action, ainsi que la mention des transferts des Actions et les dates de ces transferts. La propriété des Actions est établie par l'inscription dans ledit registre.

7.3 Chaque investisseur fourni à la Société une adresse, un numéro de fax et une adresse courriel à laquelle toutes les convocations et annonces peuvent être envoyées. Les Actionnaires peuvent à tout moment changer leur adresse telle qu'inscrite dans le registre des Actionnaires par une notification écrite envoyée à la Société au siège social de la Société.

7.4 Au cas où un Actionnaire ne fournit pas d'adresse, la Société peut autoriser l'inscription d'une note à cet effet dans le registre des Actionnaires et l'adresse de l'Actionnaire sera réputée être le siège social de la Société ou toute autre adresse inscrite par la Société dans le registre des Actionnaires jusqu'à ce qu'une autre adresse soit fournie par cet Actionnaire à la Société.



7.5 La Société reconnaît seulement un propriétaire par Action. Si une ou plusieurs Action(s) est/sont détenue(s) conjointement ou si la propriété de ces Actions est litigieuse, les personnes invoquant un droit sur ces Actions désigneront un seul mandataire pour représenter la propriété de ces Actions à l'égard de la Société. A défaut de désigner ce mandataire, tous les droits attachés à ces Actions seront suspendus. La même règle est appliquée en cas de conflit entre un usufruitier et un nu-propriétaire. De plus, en cas d'Actionnaires conjoints, la Société se réserve le droit de payer tout produit de rachat, les distributions ou autres paiements uniquement au premier détenteur inscrit, que la Société considère comme le représentant de tous les Actionnaires conjoints, ou à tous les Actionnaires conjoints ensemble, à son entière discrétion.

7.6 Sous réserve des dispositions de l'article 10, le transfert des Actions peut se faire, par une déclaration écrite de transfert inscrite dans le registre des Actionnaires de la Société, cette déclaration de transfert devant être signée par le cédant et le cessionnaire ou par toute personne détenant les pouvoirs de représentation adéquats ou conformément aux dispositions s'appliquant au transfert de créances prévues à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

7.7 A l'exception de l'Action d'Actionnaire Commandité, la Société peut décider d'émettre des fractions d'Action jusqu'à quarts décimales. Ces fractions d'Actions n'auront pas de droit de vote (sauf lorsque leur nombre est tel qu'elles représentent une Action entière, dans quel cas elles portent un droit de vote), mais participeront aux résultats nets et aux produits de liquidation attribuables à la Catégorie concerné sur base proportionnelle.

#### **Art. 8. Emission d'actions.**

8.1 Les Actions (à l'exclusion de l'Action d'Actionnaire Commandité) sont exclusivement réservées à la souscription par des Investisseurs Avertis.

8.2 Le Gérant Commandité peut, sans limitation imposer des restrictions quant à la fréquence à laquelle les Actions sont émises et, le Gérant Commandité peut en particulier, décider que les Actions d'une Catégorie en particulier ne seront émises que pendant une ou plusieurs périodes d'offre ou à des fréquences telles que décrits dans le Mémoire de Placement Privé;

8.3 Le Gérant Commandité peut refuser entièrement ou partiellement à son entière discrétion toute souscription en sa totalité ou partiellement, et le Gérant Commandité peut, à tout moment et périodiquement et à son entière discrétion, sans responsabilité et sans préavis, arrêter l'émission et la vente d'Actions de toute Catégorie.

8.4 Le Gérant Commandité à son entière discrétion au cours de ses activités de vente cesser d'émettre des Actions, refuser des demandes de souscription en leur totalité ou partiellement et peut suspendre ou limiter leurs Ventes à des individus ou des organes de sociétés dans des pays ou des régions en particulier, durant une certaine période u de manière permanente.

8.5 le Gérant Commandité peut imposer des conditions à l'émission des Actions (y compris, mais sans limitation, l'exécution de demande de souscription et la communication des informations que le Gérant Commandité estime être appropriées) et fixer la Souscription Minimale, et un montant minimum pour tout investissement additionnel ainsi qu'un montant de détention minimum auquel tout Actionnaire doit se conformer. Les Actions sont émises au prix de souscription applicable pour chaque Catégorie d'Actions tel que déterminé par le Gérant Commandité divulgué dans le Mémoire de Placement Privé. Le Gérant Commandité peut également pour toute Catégorie d'Actions donné, lever des frais de souscription et renoncer partiellement ou entièrement à ces frais de souscription. Toutes charges fiscales, commissions et autres frais encourus dans chaque pays respectif, dans lequel les Actions sont commercialisées, seront également à verser.

8.6 La Société peut accepter d'émettre des Actions en contrepartie d'un apport en nature d'actifs, conformément aux dispositions prévues par les lois luxembourgeoises et, en particulier l'obligation de fournir un rapport d'évaluation un auditeur qualifié de réviseur d'entreprises agréé. Des dispositions spécifiques relatifs aux apports en nature seront, le cas échéant, détaillées dans le Mémoire de Placement Privé.

8.7 Le Gérant Commandité peut déléguer à tout Administrateur, directeur, agent ou autre mandataire dûment autorisé à cette fin, le pouvoir d'accepter les souscriptions, de recevoir le paiement du prix des nouvelles Actions à émettre et de les délivrer.

#### **Art. 9. Rachat d'actions.**

9.1 Toutes les Actions émises par la Société sont des actions rachetables conformément aux dispositions de l'article 49-8 de la Loi 1945. Sauf disposition contraire des présents Statuts ou de tout accord écrit qui pourrait être conclu entre les Actionnaires de la Société, les Actions souscrites et entièrement libérées sont rachetables sur demande de la Société conformément aux dispositions de l'article 49-8 de la Loi 1945. Le rachat se fait sur base d'une décision prise par le Gérant Commandité.

9.2 Tous les montants payés à la Société par tout Actionnaire en vertu d'un apport aux fonds propres de la Société sans émission de nouvelles Actions et toutes primes d'émission payées par tout Actionnaire à l'émission de nouvelles actions seront alloués à une réserve spéciale exclusivement créée pour les actions (le «Compte de Prime d'Emission des Actions»).

9.3 Le rachat d'Actions ne peut être effectué que par prélèvement sur les sommes disponibles pour la distribution conformément à l'article 72-1 de la Loi 1915 (fonds distribuables incluant la réserve extraordinaire constituée avec les fonds reçus par la Société comme primes d'émission) ou les produits d'une nouvelle émission effectuée aux fins de ce rachat.

9.4 A moins qu'il n'en soit disposé autrement dans un accord écrit entre les actionnaires de la Société, une notification écrite sera envoyée 15 (quinze) jours au moins avant la date de rachat par courrier recommandé ou par transporteur internationalement reconnu, à chaque Actionnaire détenteur d'Actions devant être rachetées, à sa dernière adresse figurant dans

le registre des Actionnaires de la Société, informant ledit détenteur du nombre d'Actions sujettes au rachat, lui spécifiant la date de rachat, le prix de rachat, les procédures nécessaires à suivre pour remettre les actions à la Société aux fins du rachat et la valorisation du prix de rachat. Chaque détenteur d'Actions devant être rachetées remettra le ou les certificats, émis le cas échéant en relation avec ces actions à la Société. Le prix de rachat de ces actions sera versé à l'ordre de la personne dont le nom apparaît sur le registre des actionnaires en tant que propriétaire de celles-ci sur le compte en banque.

9.5 Généralement, les Actions qui ont été rachetées seront annulées. Si les Actions rachetées ne sont pas annulées immédiatement, celles-ci n'auront ni de droit de vote ni de droit à un dividende ou boni de liquidation en cas de liquidation de la Société.

9.6 Après paiement de tous les engagements et dettes de la Société envers les tiers ou le dépôt de tous fonds à cet effet, chaque détenteur d'actions aura un droit préférentiel au paiement et aura droit au remboursement du pourcentage attribuable aux actions qu'il détient dans la Société.

9.7 Une somme équivalente à la valeur nominale, ou, en son absence, à la valeur du pair comptable, de toutes les actions rachetées doit être allouée à une réserve qui ne pourra être distribuée aux Actionnaires que dans le cas d'une réduction du capital souscrit de la Société; la réserve ne pourra être utilisée que pour augmenter le capital souscrit de la Société par capitalisation de réserves. Cette réserve n'est pas requise dans le cas d'un rachat effectué grâce aux produits d'une nouvelle émission effectuée dans le but d'un tel rachat.

9.8 Conformément aux restrictions, termes et procédures prévues dans le Mémoire de Placement Privé, les Actions peuvent être rachetées à la demande d'un Actionnaire Commanditaire, si le Mémoire de Placement Privé le permet.

9.9 La Société peut inter alia procéder au rachat forcé des Actions:

9.9.1 détenues par une Personne Non-Autorisée conformément à l'article 11;

9.9.2. si la Détention Minimale dans un Catégorie n'est pas maintenue en raison d'un rachat d'Actions;

9.9.3 Dans tous autres circonstances, conformément aux termes et conditions prévues dans la Convention de Souscription applicable, dans le Mémoire de Placement Privé et ces Statuts.

9.10 Si le rachat d'Actions concernant une Catégorie spécifique est autorisée, l'Actionnaire Gérant Commandité déterminera la procédure de rachat applicable au Mémoire de Placement Privé et régira la chronologie dudit rachat.

#### **Art. 10. Restrictions de transfert.** Transfert des Actions de Commandité

10.1 Le Gérant Commandité ne peut vendre, transférer, accorder une participation dans, grever, nantir, hypothéquer ou disposer autrement de la totalité ou d'une partie de l'Action de Commandité ou se retirer volontairement en tant que Gérant Commandité, à l'exception de toute Filiale ou de tout Affilié.

Transfert d'Actions

10.2 Aucun transfert des actions (y compris les engagements non tiré) n'est autorisé sans l'approbation préalable du Gérant Commandité, sauf pour les actionnaires allemands qui peuvent librement transférer leurs actions à des investisseurs éligibles, conformément à leur droit applicable.

#### **Art. 11. Restriction à la propriété des actions.**

11.1 Les Actions sont disponibles aux Investisseurs Avertis.

11.2 Chaque Catégorie d'Action est réservée à un investisseur remplissant le critère de ladite Catégorie tel que décrit dans le Mémoire de Placement Privé.

11.3 Le Gérant Commandité peut restreindre ou empêcher la propriété d'Actions de toute Catégorie de la Société à personne morale, entreprise ou association si, selon la seule opinion de le Gérant Commandité:

11.3.1 une telle possession peut être préjudiciable à la Société, ses Actionnaires ou une Catégorie donnée ou toute Catégories d'Actions;

11.3.2 un tel Actionnaire ou investisseur ne remplit pas ou ne remplit plus les critères de la Catégorie correspondante tels que décrits dans le Mémoire de Placement Privé 11.3.3 il peut en résulter un non respect de n'importe quelle disposition légale ou réglementaire luxembourgeoise ou étrangère; ou

11.3.4 elle a pour conséquence de soumettre la Société à des législations autres que celles du Grand Duché de Luxembourg (en ce compris mais pas uniquement des législations fiscales).

11.4 En particulier mais sans limitation, le Gérant Commandité peut limiter la propriété des Actions de la Société par toute personne, entreprise, société de personnes ou association si, selon la seule opinion de le Gérant Commandité, telle possession peut porter préjudice aux intérêts à ses des Actionnaires ou de la Société, il peut en résulter un non respect de n'importe quelle disposition légale ou réglementaire luxembourgeoise ou étrangère; ou si elle peut exposer la Société à des désavantages fiscaux, amendes ou pénalités qu'elle n'aurait pas supportés autrement, y compris toute personne, société, association ou entité juridique qui n'entre pas dans la définition d'Investisseur Professionnel ou pouvant être qualifiée de Personne Non Autorisée.

11.5 A ces fins, la Société peut:

11.5.1 Refuser l'émission d'Actions et d'enregistrer tout transfert d'Actions lorsqu'il apparaît que ce transfert aurait ou pourrait avoir pour conséquence d'attribuer la propriété ou le bénéfice économique de ces Actions à une Personne Non Autorisée; et

11.5.2 A tout moment, demander à toute personne dont le nom est inscrit dans le registre des Actionnaires, ou à toute autre personne souhaitant y faire inscrire le transfert d'Actions, de lui fournir tous renseignements, appuyés d'une déclaration sous serment, qu'elle estime nécessaires afin de déterminer si le bénéfice économique de ces Actions appartient à une Personne Non Autorisée ou si une telle inscription au registre aurait pour conséquence que le bénéfice économique de ces Actions revienne à une Personne Non Autorisée;

11.5.3 Suspandre le droit de vote de toute Personne Non Autorisée à toute assemblée des Actionnaires de la Société; et

11.5.4 S'il apparaît à la Société qu'une Personne Non Autorisée, seule ou conjointement, est le bénéficiaire économique des Actions, la Société pourra ordonner à l'Actionnaire de vendre ses Actions et de prouver cette vente à la Société endéans les dix (10) jours suivants l'avis.

11.6 L'exercice par la Société des pouvoirs conférés par cet Article ne pourra en aucun cas être mis en question ou invalidé pour le motif qu'il n'y a pas de preuve suffisante de la propriété des Actions dans le chef d'une personne ou que la propriété réelle des Actions est autre que celle apparue à la Société à la date de l'avis de rachat, sous réserve que la Société ait, dans ce cas, exercé ses pouvoirs de bonne foi.

#### **Art. 12. Calcul de la valeur nette d'inventaire.**

12.1 La VNI de chaque Catégorie sera calculée sous le responsabilité de le Gérant Commandité dans la devise de référence de la Catégorie comme indiqué dans le Mémoire de Placement Privé et à chaque Date d'Evaluation indiquée dans le Mémoire de Placement Privé.

12.2 Calcul de la VNI

12.2.1 La valeur du portefeuille total et les droits de distribution attribués à une Catégorie en particulier à une Date d'Evaluation donnée, ajustée des obligations relatives à cette Catégorie à cette Date d'Evaluation représente la VNI totale attribuable à cette Catégorie à cette Date d'Evaluation. Les actifs de cette Catégorie sont investis communément au sein de la Société, mais sous réserve de structures de frais différentes, de modes de distribution différents, de cibles de commercialisation différentes, de devises de référence différentes ou d'autres caractéristiques spécifiques telles que mentionnées dans le Mémoire de Placement Privé. Une VNI individuelle par Action, qui, en conséquence de ces facteurs variables, peut différer, sera calculée pour chaque Catégorie de la manière suivante: la VNI de cette Catégorie à cette Date d'Evaluation divisée par le nombre total d'Actions en circulation de cette Catégorie à cette Date d'Evaluation.

12.2.2 Afin de calculer la Valeur Nette d'Inventaire par Catégorie en particulier, la Valeur Nette d'Inventaire de chaque Catégorie sera calculée en divisant:

(i) la valeur des actifs nets de la Société alloués à ladite Catégorie et/ ou catégorie d'Action concernée, étant la part des avoirs bruts de la Société moins la part des dettes attribuables à cette Catégorie et/ou catégorie d'Action, à la Date d'Evaluation concernée, par

(ii) le nombre d'Actions de cette Catégorie et/ ou catégorie d'Action, restantes en application des règles de évaluation telles que décrites ci-dessous.

12.2.3 Les actifs nets totaux de la Société résulteront de la différence entre les avoirs bruts (incluant la valeur de marché des investissements détenus par la Société et ses véhicules intermédiaires) et les dettes de la Société, étant entendu que:

(i) le capital et les intérêts attribuables aux Actionnaires déduits de ces états financiers seront ajustés pour prendre en compte la valeur équitable (c'est-à-dire réduite) des passifs d'impôt différés tels que déterminés par la Société conformément à ses règles internes;

(ii) les frais d'acquisition d'investissements (y compris les frais d'établissement d'un véhicule intermédiaire, le cas échéant) seront amortis au cours de la période stratégique d'investissement prévue pour chaque investissement, telle que confirmée par le Gérant Commandité, ou au cours d'une période de maximum cinq (5) ans plutôt que les supporter intégralement lorsqu'ils sont encourus; et

(iii) les coûts d'établissement de la Société seront amortis sur une période de cinq (5) ans plutôt que les supporter intégralement lorsqu'ils sont encourus.

12.2.4 La valeur des actifs de la Société sera déterminée sur la base des principes d'évaluation INREV pour le calcul des VNI des fonds immobiliers non listés.

12.2.5 En cas de circonstances exceptionnelles le Gérant Commandité et/ ou le GFIA peuvent autoriser, à leur discrétion, une autre méthode d'évaluation, s'il considère que cette évaluation reflète mieux la juste valeur de tout actif ou obligation de la Société conformément à la loi luxembourgeoise. Cette méthode sera alors appliquée de manière cohérente. L'agent administratif s'en remet valablement aux déviations approuvées par la Société et/ ou GFIA pour le calcul de la VNI.

12.2.6 Tous les actifs exprimés dans une devise autre que la Devise de Référence de la Catégorie concernée seront convertis au taux de conversion moyen entre la devise de référence et la devise de dénomination à la Date d'Evaluation.

12.3 Toutes les règles et décisions d'évaluation doivent être interprétées et appliquées conformément aux lois luxembourgeoises.

#### **Art. 13. Suspension temporaire du calcul de la VNI.**

13.1 La Société et/ ou le GFIA peuvent à tout moment et périodiquement suspendre le calcul de la VNI par Action et/ ou l'émission d'Actions à des souscripteurs et/ou le rachat des Actions de ses Actionnaires et/ou les conversions et/ ou transfert d'Actions de toute Catégorie:

13.1.1 pendant toute période pendant laquelle l'un des principaux marchés ou l'une des principales bourses sur lequel/laquelle une partie substantielle des investissements de la Société est périodiquement cotée ou négociée est fermée pour une autre raison que pour le congé normal ou pendant laquelle les opérations y sont restreintes;

13.1.2 pendant l'existence d'un état des affaires constituant un cas d'urgence selon le Conseil d'Administration par suite de laquelle la disposition ou l'évaluation des avoirs détenus par la Société serait impossible;

13.1.3 lorsque les moyens de communication normalement utilisés pour déterminer le prix ou la valeur des investissements de la Société ou les prix ou les valeurs actuelles de tout marché ou le cours en bourse ne sont pas disponibles;

13.1.4 pendant toute période pendant laquelle la Société est incapable de rapatrier des fonds afin d'effectuer des paiements à la suite d'un rachat d'Actions ou durant laquelle tout transfert de fonds lié à la réalisation ou l'acquisition d'investissements ou de paiement dû à l'occasion d'un rachat d'Actions, ne peuvent être effectués aux taux de change normaux, selon l'opinion de le Gérant Commandité.

13.1.5 toute période durant laquelle la Société est liquidée ou à partir de la date de la convocation d'une assemblée des Actionnaires durant laquelle la liquidation de la Société est proposée.

13.1.6 lorsque, pour toute autre raison quelconque, les prix de tous les investissements possédés par la Société ne peuvent pas être rapidement ou exactement constatés.

13.2 Une telle suspension peut être notifiée par la Société aux personnes susceptibles d'être affectées par cette suspension par tout moyen jugé approprié. La Société doit notifier cette suspension à tous les Actionnaires demandant le rachat ou la conversion de leurs Actions.

#### **Art. 14. Responsabilité des actionnaires.**

14.1 Les détenteurs d'Actions Commanditaires ne sont responsables qu'à concurrence du montant de leur Apport.

14.2 Le Gérant Commandité est conjointement et solidairement responsable de toutes les dettes qui ne peuvent être payées par les actifs de la Société.

#### **Art. 15. Gestion.**

15.1 La Société sera gérée par le Gérant Commandité qui sera l'Actionnaire d'Actions Commandités et sera personnellement, conjointement et solidairement responsable avec la Société de tous les Engagements qui ne pourront être satisfait des avoirs de la Société.

15.2 Le Gérant Commandité peut être révoqué en tant que Gérant Commandité moyennant une résolution de l'assemblée générale des Actionnaires adoptée comme suit:

(i) au moins 55% (cinquante cinq pourcent) du capital social doit être présent ou représenté. Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée générale, les Actionnaires sont immédiatement convoqués une seconde fois, et les résolutions seront adoptées valablement, indépendamment du capital social présent ou représenté.;

(ii) une résolution ne peut être adoptée par une majorité représentant:

au moins 75% (soixante-quinze pourcent) du capital social en cas de révocation sans motif;

au moins 55% (cinquante cinq pourcent) du capital social en cas de révocation sans indemnité de révocation si une telle révocation est le résultat d'un dol, d'une négligence grave ou d'une faute volontaire.

A la suite de la révocation de le Gérant Commandité, les Actionnaires nomment conformément au quorum et la majorité applicable pour modifier les présents Statuts, un nouveau actionnaire gérant commandité (actionnaire commandité) de la Société et transfèrent l'Action/ les Actions de l'Actionnaire Commandité au nouveau actionnaire gérant commandité.

15.3 Le Gérant Commandité est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par les présents Statuts à l'assemblée des Actionnaires.

15.4 Le Gérant Commandité aura, entre autres, le pouvoir de mener à bien tous actes ayant trait à l'objet de la Société au nom et pour le compte de la Société et d'accomplir tous les actes, de conclure et de signer tout contrat et tout engagement qui lui semble nécessaire, conseillé ou accessoire à l'objet de la Société. Sous réserves de dispositions contraires, le Gérant Commandité aura et disposera, à sa discrétion, du plein pouvoir pour exercer, au nom et pour le compte de la Société, tous les droits et pouvoirs nécessaires ou utiles afin de mener à bien l'objet de la Société.

#### **Art. 16. Signatures autorisées.**

16.1 La Société sera engagée envers des parties tierces par la signature de le Gérant Commandité ou par la signature de toute autre personne, sous réserve des Actionnaires Commanditaires, à laquelle des pouvoirs de signature auront été délégués par le Gérant Commandité,

16.2 Dans le cas du décès, de la dissolution, d'incapacité légale, de révocation, de démission, d'empêchement, de faillite ou d'autres situations de concours dans le chef de l'associé commandité, s'il n'y en a pas d'autre et s'il a été stipulé que la société continuerait, il sera pourvu à son remplacement. A défaut de stipulations spécifiques à cet égard dans le contrat social, le magistrat président la chambre du tribunal d'arrondissement siégeant en matière commerciale peut désigner, à la requête de tout intéressé, un administrateur provisoire, associé ou non, qui seul fera les actes urgents et de simple administration, jusqu'à la décision des associés, que cet administrateur devra faire prendre dans la quinzaine de sa nomination. L'administrateur n'est responsable que de l'exécution de son mandat. Tout intéressé peut faire opposition à l'ordonnance;

l'opposition est signifiée à la société ainsi qu'à la personne désignée et à celle qui a requis la désignation. Elle est jugée en référé.

#### **Art. 17. Politiques et restrictions d'investissement.**

17.1 Le Gérant Commandité a le pouvoir de déterminer la politique et les restrictions d'investissement de la Société et la ligne de conduite concernant la gestion et les affaires commerciales de la Société, dans le cadre des pouvoirs et restrictions d'investissement tels que définis par le Gérant Commandité dans le Mémoire de Placement Privé, conformément aux lois et réglementations applicables.

#### **Art. 18. GFIA.**

18.1 Le Gérant Commandité doit nommer un GFIA externe au sens de la Directive GFIA, tel que décrit dans le Mémoire de Placement Privé.

#### **Art. 19. Gestionnaire de portefeuille.**

19.1 Un ou plusieurs Gestionnaire(s) et Portefeuille peut/peuvent être nommé(s) en vue de gérer la Société, sous l'autorité et la responsabilité du GFIA, afin de fournir un soutien quotidien au GFIA et d'accomplir des activités déléguées, telles que prévues par le Mémoire de Placement Privé.

#### **Art. 20. Conflit d'intérêts.**

20.1 La Société est gérée selon les conditions actuelles de marché. Le Gérant Commandité prendra toutes les mesures nécessaires afin d'éviter les conflits d'intérêts. Le Gérant Commandité prendra en considération l'ensemble des objectifs de la Société et des Actionnaires lorsqu'il prend des décisions d'investissement par rapport à la sélection, structuration et vente des portefeuilles d'investissement. Toutefois ladite décision peut être plus favorable pour un investisseur que pour un autre.

20.2 Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une quelconque autre société ou entité ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs Administrateurs, gérants ou fondés de pouvoir de le Gérant Commandité ou de la Société auri(en)t un intérêt dans une telle société ou entité, ou en soit administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé.

20.3 Tout Administrateur, gérant ou fondé de pouvoir de le Gérant Commandité ou de la Société, qui est administrateur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou entité avec laquelle la Société doit contracter ou est autrement en relation d'affaires ne sera pas, en raison de sa position dans cette autre société ou entité, empêché de délibérer, de voter ou d'agir en ce qui concerne des matières en relation avec pareils contrats ou pareilles affaires.

#### **Art. 21. Indemnisation.**

21.1 La Société doit indemniser chacun des Administrateurs, le Gérant Commandité et le GFIA en tant que Personne Indemnifiée de toutes actions, obligations, pertes, dommages, accords, charges fiscales (autres que l'impôt sur le revenu), de tous frais et de toutes dépenses (y compris les frais juridiques raisonnables), pouvant être encourus directement ou indirectement du fait de leurs activités (ou des activités de leur agents ou des tiers) au nom de la Société, mais uniquement dans la mesure où la Personne Indemnifiée (i) n'a pas agi de manière conforme à l'intérêt de la Société et (ii) a agi sans négligence et faute grave.

#### **Art. 22. Assemblées des actionnaires.**

22.1 L'assemblée générale annuelle se tient, conformément à la loi luxembourgeoise, à Luxembourg à l'adresse du siège social de la Société ou à tout autre endroit dans la limite de la commune de son siège social tel qu'indiqué dans la convocation, le deuxième mardi du mois de juin de chaque année à 11 heures. Si ce jour n'est pas un Jour Ouvrable l'assemblée générale se tiendra le Jour Ouvrable suivant.

22.2 L'assemblée générale peut se tenir à l'étranger, si de l'avis absolu et définitif de le Gérant Commandité, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

22.3 D'autres assemblées des Actionnaires de la Société pourront se tenir aux lieux et heures spécifiés dans les avis de convocation.

22.4 Toute assemblée générale valablement constituée représentera l'entière des Actionnaires de la Société.

#### **Art. 23. Notification, Quorum, Convocation, Procuration et vote.**

23.1 Les délais de convocation, quorum de majorité tels que prévus par la Loi de 1915 sont applicables aux conventions, ainsi qu'en ce qui concerne la conduite de ces assemblées dans la mesure où il n'en est pas disposé autrement dans les Statuts.

23.2 Le Gérant Commandité peut convoquer une assemblée générale.

23.3 Toutes les Actions de la Société étant nominatives, les notices de convocation seront uniquement envoyées par lettres recommandées.

23.4 Chaque Action donne droit à une voix, sous réserve des dispositions de l'article 7.7.

23.5 Un Actionnaire pourra prendre part à toute assemblée générale en désignant une autre personne comme mandataire qu'elle soit Actionnaire ou non, par écrit ou par télécopie, voie électronique ou tout autre moyen de communication adapté.

23.6 Si tous les Actionnaires de la Société sont présents ou représentés à l'assemblée générale et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée générale, l'assemblée générale peut se tenir sans notice préalable.

23.7 Les Actionnaires peuvent voter par écrit (au moyen d'un formulaire) sur les résolutions soumises à l'assemblée générale à condition que les formulaires indiquent (i) les nom, prénom, adresse et signature de l'Actionnaire concerné, (ii) l'ordre du jour tel que décrit dans la convocation et (iii) les instructions de vote (approbation, refus, abstention) pour chaque sujet de l'ordre du jour. Pour être pris en compte, les formulaires originaux devront être reçus par la Société quarante-huit (48) heures avant la tenue de l'assemblée générale.

23.8 Tout Actionnaire de la Société peut participer à l'assemblée générale par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les Actionnaires participant à la l'assemblée peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à l'assemblée générale peut entendre les autres participants et leur parler (iii) la réunion de l'assemblée est retransmise en direct et (iv) les Actionnaires peuvent valablement délibérer. La participation à une assemblée par un tel moyen de communication équivaldra à une participation en personne à l'assemblée.

23.9 Le Gérant Commandité peut fixer toutes autres conditions devant être remplies par les Actionnaires pour qu'ils puissent participer à l'Assemblée Générale.

#### **Art. 24. Réviseur d'entreprises agréé.**

24.1 Les données comptables contenues dans le rapport annuel de la Société seront examinées par un réviseur d'entreprises agréé nommé par l'assemblée générale et rémunéré par la Société.

24.2 Le réviseur d'entreprises agréé accomplit toutes les fonctions prescrites par la Loi de 1915.

#### **Art. 25. Dépositaire.**

25.1 La Société conclura un contrat de dépositaire avec une banque ou une institution de crédit qui satisfait les exigences de la Loi GFIA en vue de la nomination d'un Dépositaire qui assumera à l'égard de la Société et de ses Actionnaires les responsabilités prescrites par la Loi de GFIA. Les commissions payables au Dépositaire seront déterminés dans le contrat de dépositaire.

25.2 Si le Dépositaire indique son intention de mettre fin à la relation, le Gérant Commandité devra désigner dans les deux mois un autre établissement financier qui agira comme dépositaire et en se faisant le Gérant Commandité désignera cette institution comme dépositaire à la place du Dépositaire sortant. Le Gérant Commandité peut mettre fin au mandat du Dépositaire, mais ne peut décharger celui-ci de ses obligations avant la nomination d'un successeur conformément à ces précédentes dispositions.

25.3 Le Dépositaire peut se décharger de sa responsabilité dans les cas prévus et conformément à l'Article 19(13) de la Loi GFIA. Lorsque la législation d'un pays tiers exige que certains instruments financiers soient conservés par une entité locale et lorsqu'aucune entité locale ne satisfait aux exigences relatives à la délégation visées au paragraphe (11), point d) ii) de l'Article 19 de la Loi GFIA, le Dépositaire peut se décharger de la responsabilité lui-même à condition que les conditions spécifiques de l'Article 19(14) de la Loi GFIA soient remplies.

#### **Art. 26. Année comptable - Comptes.**

26.1 L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

26.2 Les comptes de la Société seront exprimés en euro.

#### **Art. 27. Affectation des bénéfices.**

27.1 Chaque année, les Actionnaires décident, sur la base d'une proposition faite par le Gérant Commandité, de l'affectation des résultats après déduction des frais et dépenses, conformément à la Loi de 1915 et les dispositions du Mémoire de Placement Privé.

27.2 Sur les bénéfices annuels nets de la Société, au moins cinq pour cent (5 %) seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que et tant que le montant total de la réserve de la Société atteindra dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société 27.3 Toute distribution faite aux actionnaires ne peut être effectuée que par prélèvement sur les sommes disponibles pour la distribution conformément à l'article 72-1 de la Loi 1915 (fonds distribuables incluant la réserve extraordinaire constituée avec les fonds reçus par la Société comme primes d'émission).

27.4 Aucun intérêt ne sera payé sur un dividende déclaré par la Société et conservé par elle à la disposition de son bénéficiaire.

27.5 Le Gérant Commandité peut décider de payer des acomptes sur dividendes, conformément aux conditions prévues par la loi, les présents Statuts et le Mémoire de Placement Privé.

27.6 Les profits nets des opérations, des aliénations et du refinancement de chaque investissement ou d'une partie de ce dernier, pour chaque Catégorie d'Actions, doit être affecté:

27.6.1 premièrement, 100% aux Actionnaires Commanditaires, jusqu'à ce que le montant distribué est équivalent à la somme de leurs Apport faits à la Société;

27.6.2 deuxièmement, 100% aux Actionnaires Commanditaires, jusqu'à ce que le montant reçu un retour sur l'investissement privilégié de 8% (huit pourcent) par an (composés annuellement) ("Retour sur l'Investissement Privilégié") de la somme de leurs Apports faits à la Société;

27.6.3 troisièmement, une fois que les Actionnaires Commanditaires ont reçu un Retour sur l'Investissement Privilégié, les 100% (cent pourcent) du Gestionnaire de Portefeuille jusqu'à la distribution du montant accumulé au Gestionnaire de Portefeuille conformément à l'article 25.7.3 est égal à:

(i) 12,5% (douze et demi pourcent) du montant distribué aux Catégories "anchor investor" et "first closer" en application de l'article 27.6.2

(ii) 15% (quinze pourcent) du montant distribué aux Catégories "subsequent closer" et "BP" en application de l'article 27.6.2.

27.6.4 quatrièmement:

(i) 87,5% (quatre-vingt-sept et demi pourcent) aux Actionnaires Commanditaires des Catégories "anchor investor" et "first closer" et 12,5% (douze et demi pourcent) au Gestionnaire de Portefeuille.

(ii) 85% (quatre-vingt-cinq pourcent) aux Actionnaires Commanditaires "subsequent closer" et "BP" et 15% (quinze pourcent) au Gestionnaire de Portefeuille.

27.7 Toute distribution qui n'a pas été réclamée dans les 5 (cinq) années après sa déclaration doit être annulée et être reversée dans la Catégorie correspondante.

#### **Art. 28. Dissolution et liquidation de la société.**

28.1 La Société peut être dissoute par une résolution d'une assemblée générale sous les conditions requises pour la modification des Statuts.

28.2 En cas d'une liquidation volontaire, la Société continuera, à partir de sa dissolution, à exister pour les besoins de la liquidation. Les opérations de liquidation de la Société seront effectuées par un ou plusieurs liquidateurs qui, seront nommés par l'assemblée générale qui déterminera leurs pouvoirs et rémunérations.

28.3 Si la Société est liquidée de manière volontaire, sa liquidation se fera conformément aux dispositions de la Loi de 1915. Le rapport de liquidation des liquidateurs sera soumis au réviseur d'entreprises agréé ou à un réviseur extérieur ad hoc nommé par l'assemblée générale.

28.4 Dans le cas d'une liquidation forcée, les dispositions de la Loi de 1915 seront exclusivement applicables.

28.5 L'émission de nouvelles Actions par la Société cessera à la date de publication de la notice de l'assemblée générale, à laquelle la dissolution et la liquidation de la Société seront proposées. Les produits de la liquidation de la Société, nets de toutes dépenses de liquidation, seront distribués par les liquidateurs parmi les détenteurs d'Actions dans chaque Catégorie conformément à leurs droits respectifs. Les montants non réclamés par des investisseurs à la fin du processus de liquidation seront déposés, conformément à la loi luxembourgeoise, à la Caisse de Consignation de Luxembourg, jusqu'à ce que la période de limitation légale soit écoulée.

#### **Art. 29. Liquidation des catégories.**

29.1 Si pour quelque raison que ce soit, la valeur des actifs nets d'une Catégorie a diminué jusqu'à, ou n'a pas atteint, un montant déterminé par le Gérant Commandité comme étant le seuil minimum pour cette Catégorie pour être géré de manière économiquement efficace ou en cas de modification substantielle de la situation politique, économique ou monétaire relatif à ces Catégories ayant des conséquences matérielles négatives sur l'investissement de ladite Catégorie, ou en raison de rationalisation économique, le Gérant Commandité peut décider du rachat forcé de toutes les Actions des Catégories concernées à la VNI par Action calculés à la Date de l'Evaluation à laquelle la décision prend effet. La Société notifiera les détenteurs d'Actions concernés avant la date effective des rachats forcés, et indiquera les raisons et la procédure de rachat.

Sauf décidé autrement dans l'intérêt des Actionnaires de la Société ou afin de maintenir un traitement égalitaire entre les Actionnaires, ces derniers ou ceux des Catégories concernées peuvent continuer à demander le rachat de leurs Actions sans charges (mais en prenant en compte le prix de la réalisation effective des investissements et les dépenses de réalisation) avant la date effective du rachat forcé.

Toute demande de souscription doit être suspendue à partir de l'annonce de la cessation de Catégorie concernée.

Par ailleurs, l'assemblée générale aura le pouvoir, sur proposition de le Gérant Commandité, de décider de racheter toutes les Actions de la Catégorie concernée et de rembourser aux Actionnaires la VNI de leurs Actions calculée à la Date d'Evaluation à laquelle la décision prendra effet. Il n'y aura aucune exigence de quorum pour cette assemblée générale, qui décidera par résolution adoptée à la majorité simple des Actionnaires présents ou représentés et votant à cette assemblée.

Les actifs qui n'ont pas pu être distribués à leurs propriétaires suite à la mise en oeuvre du rachat, seront versés au Dépositaire pour une durée de 6 (six) mois; après cette période, les actifs seront versés à la Caisse de Consignation au Luxembourg au nom des personnes y ayant droit.

Toute Action rachetée doit être annulée par la Société.

**Art. 30. Loi applicable.** Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront déterminées en application des dispositions de la loi luxembourgeoise et, en particulier, de la Loi de 1915.

#### *Dispositions transitoires*

A titre exceptionnel, le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2015.

143120

*Souscription*

Les parties comparantes déclarent souscrire 31.000 (trente et un mille) Actions émises pas la Société comme suit:

Arcano Real Estate GP,S.à r.l. souscrit:

- 1 (une) Action Commandité de la Société, et

Arcano Asesores Financieros S.L., souscrit

- 30.999 (trente mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf) Actions Commanditaires allouées à la Catégorie "Portfolio Manager's group Investors" de la Société.

Les Actions ont été libérées à hauteur de cent pourcent (100%) en numéraire, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000 EUR) se trouve à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

*Estimation des frais*

Les frais, dépenses et charges, quelque soit leur forme, qui doivent être pris en charge par la Société - ou qui seront déboursés dans le contexte de sa constitution, sont estimé s'élever à environ 1.700,- euros.

*Déclaration*

Le notaire soussigné déclare que les conditions prévues par l'article 26 de la Loi de 1915 sont remplies.

*Résolution des actionnaires*

Immédiatement après la constitution de la Société, les Actionnaires de la Société, représentant la totalité du capital social souscrit, ont pris les résolutions suivantes:

1) Est nommée réviseur d'entreprises agréée PricewaterhouseCooper, société coopérative, ayant son siège social sis au 2, rue Gerhard Mercator, L-3293 Luxembourg, le Réviseur d'Entreprise Agréée doit agir en ses fonctions jusqu'au 31 décembre 2015.

2) Le siège social de la Société est établi au 11-13 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Pétange, à la date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu au mandataire, ce dernier a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction en français. Sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 24 juin 20153. Relation: EAC/2015/14284. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

*Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.*

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2015153853/1250.

(150169175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2015.

---

**Beautiful S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1260 Luxembourg, 5, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 170.752.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BEAUTIFUL S.A.

Référence de publication: 2015153286/10.

(150168975) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

---

**Blue Moon Consult S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4963 Clémency, 9bis, rue Basse.

R.C.S. Luxembourg B 179.299.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Fiduciaire Internationale SA  
Référence de publication: 2015153292/10.  
(150168708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

---

**ContourGlobal Development S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 33, rue du Puits Romain.  
R.C.S. Luxembourg B 155.446.

Il résulte de plusieurs contrats et documents, que depuis le 8 septembre 2015, les 100 parts sociales de la Société sont désormais détenues dans leur totalité par ContourGlobal Senegal Holdings LLC, une société constituée et régie selon les lois de l'Etat de Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secretary of the State of Delaware sous le numéro 5729275.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2015.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015153321/15.

(150168318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

---

**Blue Waters Europe S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 154.712.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Administrateur*

Référence de publication: 2015153293/11.

(150169083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

---

**Blue Waters Europe S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 154.712.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Administrateur*

Référence de publication: 2015153294/11.

(150169084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

---

**Blue Waters Europe S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 154.712.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Administrateur*

Référence de publication: 2015153295/11.

(150169085) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

---

**Atlas Capital Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.  
R.C.S. Luxembourg B 161.317.

## EXTRAIT

En date du 14.09.2015, le Conseil d'administration de la Société a pris les résolutions suivantes:

- Acceptation de la démission de Monsieur Peter Lundin comme administrateur de la société avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2015;
- Acceptation de la démission de Madame Charlotte Lahaije-Hultman comme administrateur de la société avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2015;
- Nomination au poste d'administrateur de Monsieur Eric-Jan van de Laar, né le 27 mars 1969 à Utrecht, Pays-Bas et avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2015 pour jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2021.
- Nomination au poste d'administrateur de Madame Nadine Gloesener, née le 12 janvier 1973 à Esch/Alzette, Luxembourg et avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2015 pour jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2021.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 16.09.2015.

Référence de publication: 2015153878/21.

(150169275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2015.

---

**BREDA et Fils s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5485 Wormeldange-Haut, 62, rue Hiehl.  
R.C.S. Luxembourg B 113.184.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 septembre 2015.

Référence de publication: 2015153298/10.

(150168550) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

---

**Breeze Capital S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.  
R.C.S. Luxembourg B 177.671.

## EXTRAIT

La Société prend acte des nouvelles adresses de:

- Mr. Sergey GLUKHENKIY, administrateur de classe A de la Société, au 22, Leninskiy prospect, 119071 Moscou, Russie;

- Mr. Maksud AHMADKHANOV, administrateur de classe B de la Société, au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2015.

Référence de publication: 2015153299/14.

(150168357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

---

**B1 Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 146.691.

Les comptes annuels au 30 juin 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg Corporation Company SA

Signatures

Référence de publication: 2015153308/11.

(150168830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

---

**British Cars Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 164, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 62.816.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 15 septembre 2015.

Signature.

Référence de publication: 2015153300/10.

(150169021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

**Brown Investment S.A., Société Anonyme.****Capital social: EUR 50.000,00.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 84.637.

L'an deux mille quinze, le dixième jour du mois d'avril.

Par-devant Maître Jacques CASTEL, notaire de résidence à Grevenmacher, agissant en remplacement de Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absente, laquelle dernière reste le dépositaire de la présente minute.

A comparu:

Monsieur Philippe BONGIBAUT, Directeur de Société, né à Drancy (France) le 28 novembre 1952, demeurant à F-92200 Neuilly-sur-Seine, 50, boulevard Maillot,

ici représenté par Emmanuelle FRATTER demeurant professionnellement à L-1258 Luxembourg, 2, rue Jean-Pierre Brasseur, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 3 avril 2015,

Laquelle procuration signée «ne varietur» par le mandataire du comparant et le notaire signataire, restera annexée au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant, par le biais de son mandataire, déclare et demande au notaire d'acter:

Que le comparant est l'actionnaire unique (l'«Actionnaire Unique») de la société BROWN INVESTMENT S.A. (la «Société»), établie et ayant son siège social au 4, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, enregistrée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B.84.637, constituée suivant acte reçu par le notaire Edmond SCHROEDER, alors notaire de résidence à Mersch en date du 14 novembre 2001, publié en date du 19 mars 2002 au Mémorial C n° 434. Les statuts de la société n'ont pas été modifiés depuis.

Et que le comparant a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Actionnaire Unique a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de dix-huit mille euros (EUR 18.000) pour le porter de son montant actuel de trente-deux mille euros (EUR 32.000.-) à un montant de cinquante mille euros (EUR 50.000), accompagné du paiement d'une prime d'émission d'un montant de deux cent trente-deux mille euros (EUR 232.000.-), en contrepartie de l'émission de dix-huit (18) nouvelles actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000.-) (les «Nouvelles Actions»), chacune ayant les mêmes droits que les actions existantes comme énoncés dans les statuts de la Société.

*Deuxième résolution*

L'Actionnaire Unique déclare souscrire dix-huit (18) Nouvelles Actions, les libérer intégralement et procéder au paiement de la prime d'émission par apport en nature de toutes ses parts dans la société SCI LA FERME DU CHOZAL, une société civile immobilière régie par le droit français, établie et ayant son siège social à Le Chozal, F-73620 HAUTELUCE (France) enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Chambéry sous le numéro D 447 761 305, («SCI LA FERME DU CHOZAL»), consistant en huit cent dix-huit (818) parts sociales, représentant 52,77 % du capital social de la société SCI LA FERME DU CHOZAL, pour une valeur au moins égale à deux cent cinquante mille euros (EUR 250.000).

L'existence de ladite valorisation a été justifiée au notaire instrumentant dans un rapport établi par la société ATWELL, une société ayant son siège social à L-1835 Luxembourg, 17, rue des Jardiniers et signé par Monsieur Christophe DES-CHAMPS en date du 27 mars 2015.

Ledit rapport contient la conclusion suivante:

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la valeur globale de l'apport ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie augmentée de la prime d'émission.»

Ledit rapport d'évaluation, après avoir été signé "ne varietur " par les actionnaires présents ou représentés comme mentionné ci-dessus, et par le notaire soussigné, restera annexé au présent acte aux fins d'enregistrement.

La propriété des parts apportées est attestée par un certificat délivré par le gérant de la société SCI LA FERME DU CHOZAL en date du 9 avril 2015. Une copie dudit certificat, après avoir été signé «ne varietur» par le mandataire du comparant et par le soussigné notaire, restera annexé au présent acte afin d'être enregistré avec ce dernier.

*Troisième résolution*

En conséquence de ce qui précède, l'Actionnaire Unique a décidé de modifier l'article 3 alinéa premier des statuts de la Société pour refléter ladite augmentation du capital de la Société et qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à cinquante mille euros (EUR 50.000) représenté par cinquante (50) actions de mille euros (EUR 1.000,-) chacune, entièrement libérées».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations ou modifications de quelque nature que ce soit qui doivent être pris en charge par la Société à la suite de l'amendement des statuts sont estimés à deux mille cent euros (EUR 2.100.-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau et aux comparants, connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, état et demeure, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. Fratter et J. Castel.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 14 avril 2015. 2LAC/2015/8103. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

*Le Receveur* (signé): Paul MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2015.

Référence de publication: 2015153302/71.

(150168688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

**Argon Equity S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 15.880,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 152.924.

Suite aux résolutions des associés de la Société en date du 17 juin 2015, les décisions suivantes ont été prises:

1. Acceptation de la démission de Gudmundur Oli Björgvinsson, du poste de Gérant B avec effet au 17 juin 2015;
2. Acceptation de la démission de Fabrizio Campelli, du poste de Gérant de catégorie A avec effet au 21 décembre 2012;
3. Acceptation de la démission de Enrico Sanna, du poste de Gérant de catégorie A avec effet au 21 décembre 2012;
4. Acceptation de la démission de Birgir Már Ragnarsson, du poste de Gérant Nitrogen avec effet au 17 juin 2015;
5. Acceptation de la démission de Björgólfur Thor Björgólfsson, du poste de Gérant Nitrogen avec effet au 17 juin 2015;
6. Nomination de Madame Anne Nomination de Madame Anne Bölkow, née le 28 août 1980 à Aachen, Allemagne, et ayant pour adresse professionnelle le 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg au poste de Gérant avec effet au 17 juin 2015 et pour une durée indéterminée.
7. Nomination de Monsieur Christiaan Frederik van Arkel, né le 21 mars 1973 à Bangkok, Thaïlande, et ayant pour adresse professionnelle le 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg au poste de Gérant avec effet au 17 juin 2015 et pour une durée indéterminée;
8. Nomination de Monsieur Johannes Laurens de Zwart, né le 19 juin 1967 à s'Gravenhage, Pays-Bas, et ayant pour adresse professionnelle le 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg au poste de Gérant avec effet au 17 juin 2015 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Argon Equity S.à r.l.

Christiaan Frederik van Arkel

*Gérant*

Référence de publication: 2015153856/27.

(150169140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2015.

**Brown Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 84.637.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2015.

Référence de publication: 2015153303/10.

(150168900) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

---

**BS Fashion, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7303 Steinsel, 8, rue des Hêtres.

R.C.S. Luxembourg B 55.205.

Der Jahresabschluß per 31 . Dezember 2013 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

Référence de publication: 2015153304/10.

(150168695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

---

**Bunge Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 82.832.

Le Bilan consolidé au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg (conforme Art. 316 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2015.

BUNGE EUROPE S.A.

Christiaan van Arkel

*Director*

Référence de publication: 2015153305/14.

(150168354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

---

**CEBI International SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-7327 Steinsel, rue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 161.799.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 20 juillet 2015*

L'Assemblée Générale nomme la Société Ernst & Young Réviseur d'entreprises (R.C.S. Luxembourg B47 771) pour le contrôle légal des comptes annuels statutaires se terminant au 31 décembre 2015.

L'assemblée décide de renouveler les mandats des administrateurs pour la durée de 3 ans.

Sont administrateurs:

- Madame Joëlle Elvinger, avocat à la Cour, demeurant à L-7270 Helmsange, 5, Op der Tonn,

- Monsieur René FALTZ, avocat à la Cour, demeurant à L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine,

- Monsieur René ELVINGER, entrepreneur industriel, demeurant à L-7246 Walferdange, 31, rue des Prés

Leur mandat prendra fin à l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Steinsel, le 15 septembre 2015.

Michel Merten

*Scrutateur*

Référence de publication: 2015153334/20.

(150168877) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

---

**BUSSLER & Associés S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5618 Mondorf-les-Bains, 22, rue Flammang.

R.C.S. Luxembourg B 168.578.

—  
*Extrait de la décision Collective Ordinaire tenue le 09 septembre 2015.*

*Résolutions:*

1) La gérante unique décide de transférer le siège social de la société du 12, avenue Elise Deroche L-5626 Mondorf-les-Bains au 22, rue Flammang L-5618 Mondorf-les-Bains.

2) Il est constaté le changement d'adresse de la gérante du 12, avenue Elise Deroche L-5626 Mondorf-les-Bains au 22, rue Flammang L-5618 Mondorf-les-Bains.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015153306/14.

(150168808) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

**Böhrs + Böhrs Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 137.162.

—  
Hiermit wird angezeigt, daß in Anwendung des Artikels 42 und dies gemäß Artikel 11 bis § 1<sup>er</sup>, 3),d) des modifizierten Gesetzes von 10. August 1915 für Handelsgesellschaften, die Inhaberaktien sowie das Aktienregister der BÖHRS + BÖHRS INVEST S.A. mit Sitz in 62, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg (eingetragen im Registre de Commerce et des Sociétés, unter der Nr. B137162) bei dem Verwahrer KOHL & PARTNER S.A. Experts Comptables, mit Sitz in 6-8, op der Ahlkërrech, L-6776 Grevenmacher (eingetragen im Registre de Commerce et des Sociétés, unter der Nr. B63640) deponiert sind und verwahrt werden.

Grevenmacher, den 15.09.2015.

Référence de publication: 2015153307/14.

(150168824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

**C.A.S. Services S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 68.168.

—  
Une liste des fondés de pouvoirs de la Société CAS Services SA. en fonction au 10 Septembre 2015 a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CAS Services S.A.

Signatures

Référence de publication: 2015153309/12.

(150168335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

**Compass Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 164.128.

—  
EXTRAIT

La Société prend acte des nouvelles adresses de:

- Mr. Sergey GLUKHENKIY, administrateur de type A de la Société, au 22, Leninskiy prospect, 119071 Moscou, Russie;

- Mr. Magsud AHMADKHANOV, administrateur de type B de la Société, au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2015.

Référence de publication: 2015153318/14.

(150168361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

**Cars-Tuning-Lease, Société Anonyme.**

Siège social: L-8826 Perlé, 1, rue de Holtz.

R.C.S. Luxembourg B 91.984.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015153310/10.

(150168852) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

**Certeco Technologies S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 176.966.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015153312/10.

(150168797) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

**Cityhold UK Holding S.à r.l, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 195.059.

Les statuts coordonnés au 25 août 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

*Notaire*

Référence de publication: 2015153313/11.

(150168444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

**Cityhold UK Holding S.à r.l, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 195.059.

Les statuts coordonnés au 07 septembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Diekirch, le 15 septembre 2015.

Référence de publication: 2015153314/10.

(150169009) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

**ComLux Furniture Holding S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 100.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 133.998.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 15 septembre 2015.

Référence de publication: 2015153319/10.

(150168669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

**Lycee Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 196.473.

Il résulte d'une cession de parts sociales avec effet au 10 Juillet 2015 que l'actionnaire unique TPG Capital - Luxembourg, S.à r.l. a cédé les parts sociales qu'il détenait dans la Société à TPG Satya Lycee Holdings, L.P., une Exempted Limited Partnership, constituée et régie par les lois des Iles Caïmans, ayant son siège social au Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Iles Caïmans, et enregistrée auprès du Registrar of Exempted Limited Partnerships sous le numéro MC-82365, de telle sorte que les parts sociales de la Société sont détenues comme suit:

- TPG Satya Lycee Holdings, L.P. - 1.250.000 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2015.

*Pour la Société*

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2015153566/18.

(150168750) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

---

**ContourGlobal Development S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 33, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 155.446.

Il résulte de plusieurs contrats et documents, que depuis le 8 septembre 2015, les 100 parts sociales de la Société sont désormais détenues dans leur totalité par ContourGlobal Senegal LLC, une société constituée et régie selon les lois de l'Etat de Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secretary of the State of Delaware sous le numéro 5729275.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2015.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015153322/15.

(150168660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

---

**Café Corinne Longo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3450 Dudelange, 36, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 117.752.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 septembre 2015.

Référence de publication: 2015153323/10.

(150168551) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

---

**Café du Nord S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2167 Luxembourg, 131, rue des Muguets.

R.C.S. Luxembourg B 51.119.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 15 septembre 2015.

Référence de publication: 2015153324/10.

(150169020) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

---

Signature.



**Highbridge Specialty Loan Fund Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 180.607.

L'Associé Unique de la Société a pris les décisions suivantes:

- Démission de Alexis Roux, de son poste de gérant B avec effet au 31 août 2015;
- Démission de Fabian Sires, de son poste de gérant B avec effet au 31 août 2015;
- Nomination de Robert Jan Schol, né le 1<sup>er</sup> août 1959, à Delft, Pays-Bas, ayant pour adresse professionnelle le 46A Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, au poste de gérant B avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2015;
- Nomination de Ralf Voelker, né le 23 mars 1976, à Essen, Allemagne, ayant pour adresse professionnelle le 46A Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, au poste de gérant B avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Highbridge Specialty Loan Fund Lux S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

*Mandataire*

Référence de publication: 2015153485/19.

(150168890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

**Caldwynn S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 147.709.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 4 septembre 2015*

Il résulte du procès-verbal que:

- L'Assemblée renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur Thierry ADOR, avocat, né à Genève (Suisse), le 27 juillet 1954, demeurant à CH-1247 Anières, 375 route d'Hermance, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2018.

- L'Assemblée renouvelle le mandat de la société BENOY KARTHEISER MANAGEMENT S.à r.l., inscrite sous le numéro B 33 849 et ayant son siège social 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg en tant que commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2018

CALDWYNN S.A.

Référence de publication: 2015153326/17.

(150168347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

**Caldwynn S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 147.709.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015153327/10.

(150168429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

**Garavan S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1319 Luxembourg, 91, rue Cents.

R.C.S. Luxembourg B 156.123.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, tenu à la date du 15/09/2015 à 08 heures*

Prononciation de la clôture de la liquidation de la société anonyme «GARAVAN S.A., SPF», (B 156123) ayant son siège social à L-1319 Luxembourg, 91, rue Cents, constituée suivant acte reçu de Maître Carlo Wersandt, en date du 12/10/2010, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 2498 du 18/11/2010.

La société a été mise en liquidation suivant acte reçu de Maître Carlo Wersandt en date du 13/03/2015, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 1163 du 05/05/2015.

Les livres et documents de la société seront conservés pendant une période de cinq ans suivant la clôture de la liquidation auprès de la société à responsabilité limitée UNCOS (B141298), une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au L-1319 Luxembourg, 91, rue Cents, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 15/09/2015.

Référence de publication: 2015154010/19.

(150169385) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2015.

---

**CEBI International SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-7327 Steinsel, 30, rue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 161.799.

*Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration de la Société le 3 juillet 2015*

Il résulte du procès-verbal des résolutions adoptées par le conseil d'administration de la Société en date du 3 juillet 2015 que l'adresse du siège social de la Société est désormais la suivante:

30, rue J.F. Kennedy, L-7327 Steinsel

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Cebi International S.A.  
René Elvinger  
*Administrateur Délégué*

Référence de publication: 2015153335/15.

(150168877) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

---

**CF Industries Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: CAD 20.600,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 142.664.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2015.

Signature  
*Mandataire*

Référence de publication: 2015153336/12.

(150169107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

---

**Chamadu, Société Anonyme.**

Siège social: L-9711 Clervaux, 80, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 145.230.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L-9711 Clervaux, le 16 avril 2015.

Thierry Tordeurs  
*Administrateur*

Référence de publication: 2015153338/12.

(150169035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

---

**Clarco S.A., Société Anonyme.****Capital social: EUR 32.000,00.**

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, 37, rue Romain Fandel.

R.C.S. Luxembourg B 176.093.

Par la présente nous vous informons que nous avons démissionné de notre poste de Commissaire aux Comptes de la Société CLARCO SA N° RCSL B 176 093 avec effet immédiat pour l'exercice clos au 31 Décembre 2014.

Fiduciaire Comptable Luxembourgeoise

Signature

Référence de publication: 2015153341/12.

(150169024) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

**CMC Cometals International, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 33, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 173.386.

Les comptes annuels au 31 août 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015153342/9.

(150168674) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

**CMC International Finance, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 33, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 161.680.

Les comptes annuels au 31 août 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015153343/9.

(150168629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

**Cobelfret Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller.

R.C.S. Luxembourg B 110.934.

*Extrait du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 15 septembre 2015*

La société Priveq S.A. (RCS B158218), avec comme représentant permanent Monsieur Frank van Bellingen, a démissionné de ses fonctions d'administrateur en date du 9 juillet 2015.

Pour extrait conforme

Vivek Pathak / Paul Traen

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2015153344/13.

(150169050) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

**Cogefilux, Société Anonyme.**

Siège social: L-9647 Doncols, 25, Bohey.

R.C.S. Luxembourg B 104.827.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015153345/9.

(150169051) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

**Commercial Metals Company US (Luxembourg), S.C.S., Société en Commandite simple.**

Siège social: L-2347 Luxembourg, 1, rue du Potager.

R.C.S. Luxembourg B 160.545.

Les comptes annuels au 31 août 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015153346/9.

(150168687) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

---

**Compagnie de Gestion Foncière S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1260 Luxembourg, 5, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 73.810.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement de la dénomination sociale de l'administrateur suivant:

- la société CAPITAL OPPORTUNITY S.A. (B 149.718), ayant son siège social au 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg, avec Monsieur Laurent TEITGEN, né le 05 janvier 1979 à Thionville (France) et demeurant professionnellement au 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg, comme représentant permanent, porte dorénavant la dénomination SECURED INTERNATIONAL TRANSACTIONS SERVICES S.A., en abrégé SITS S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE DE GESTION FONCIERE S.A.

Référence de publication: 2015153347/15.

(150168471) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

---

**Flavial S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2370 Howald, 1, rue Peternelchen.

R.C.S. Luxembourg B 86.382.

L'an deux mille quinze, le trois septembre.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

ONT COMPARU:

1.- Monsieur Aldo BECCA, retraité, né à Valtopina (Italie), le 1<sup>er</sup> septembre 1934, demeurant à L-5865 Alzingen, 37, rue de Roeser,

2.- ALIMINVEST, société anonyme, avec siège social à L-5865 Alzingen, 37, rue de Roeser, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B numéro 50.976,

tous représentés par Madame Laure SINESI, employée, ayant son adresse professionnelle à Howald, 45, rue des Scillas, en vertu de deux (2) procurations lui délivrées sous seing privé, lesquelles après avoir été signées «ne varietur» par la mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes.

Lesquels comparants ont, par leur mandataire, requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée "FLAVIAL S.A R.L.", avec siège social à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B numéro 86.382, a été constituée en la forme d'une société civile immobilière par acte du notaire soussigné en date du 6 octobre 1999, dont les statuts ont été publiés au Mémorial C numéro 969 du 17 décembre 1999, et dont les statuts ont été modifiés avec l'adoption de la forme d'une société à responsabilité limitée par acte du notaire soussigné en date du 27 décembre 2001, publié au Mémorial C numéro 892 du 12 juin 2002,

dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le notaire instrumentant en date du:

- 27 décembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 258 du 31 janvier 2008, et

- 8 janvier 2014, non encore publié au Mémorial C.

Dans ledit acte du 8 janvier 2014, Messieurs Flavio BECCA, et André WILWERT, n'ont pas agi en leur nom personnel, mais en leur qualité d'administrateurs d'ALIMINVEST, et les décisions prises dans ladite assemblée, mise à part le transfert de siège, sera ratifié par le présent acte.

- Que les comparants sont les seuls et uniques associés actuels de ladite société et qu'ils se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité, sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de ratifier le transfert de l'adresse du siège social avec effet au 8 janvier 2014, vers L-2370 Howald, 1 rue Peternelchen, et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article 5 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 5. (premier alinéa).** Le siège social est établi dans la commune de Hesperange.»

Le reste de l'article demeure inchangé.

*Deuxième résolution*

L'assemblée prend, avec profond regret, connaissance du décès de la gérante feu Madame Neva ROSSI, de sorte que les 250 (deux-centcinquante) parts sociales détenues par la défunte sont attribuées à son époux survivant, Monsieur Aldo BECCA.

Cette transmission de parts est à considérer comme étant dûment notifiée à la société et acceptée par le gérant de la société en application de l'article 1690 du code civil.

Ainsi les mille (1.000) parts sociales sont réparties comme suit:

1.- Monsieur Aldo BECCA, préqualifié, cinq cents parts sociales . . . . .	500
2.- ALIMINVEST préqualifiée, cinq cents parts sociales . . . . .	500
Total: mille parts sociales . . . . .	1.000

*Troisième résolution*

Suite aux résolutions qui précèdent, l'Assemblée générale décide de supprimer le deuxième alinéa de l'article 6 des statuts.

Le reste de l'article demeure inchangé.

*Évaluation des frais*

Tous les frais et honoraires du présent acte incombant à la société sont évalués à la somme de 900,- EUR.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Howald, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Laure SINESI, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 08 septembre 2015. Relation GAC/2015/7564. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): G. SCHLINK.*

Référence de publication: 2015153437/62.

(150168871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

**Compagnie de Gestion Foncière S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1260 Luxembourg, 5, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 73.810.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE DE GESTION FONCIERE S.A.

Référence de publication: 2015153348/10.

(150168472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

**Corfi S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 30.356.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 15 Septembre 2015*

A l'unanimité, il a été décidé ce qui suit:

1- Démission avec effet immédiat de Monsieur Jean-Pierre COUESNON de son poste d'Administrateur.

2 - Nomination en remplacement de Monsieur Frédéric CIPOLLETTI, Expert-Comptable, né le 22 Novembre 1973 à Haine Saint Paul (Belgique), demeurant professionnellement 18, Rue Robert Stümper - L2557 Luxembourg.

Le mandat de l'Administrateur- prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle de 2019.

Signatures

*Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur*

Référence de publication: 2015153349/15.

(150168756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

---

**CPI Atlantis Property Trader TopCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 131.514.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015153350/9.

(150168696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

---

**CPP Luxembourg 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 185.889,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 174.027.

---

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 09 septembre 2015*

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 09 septembre 2015 que l'associé unique a:

1. Accepté la démission de M. Andrew Scott Klaus, gérant de classe A de la Société avec effet au 13 septembre 2015 à 24:00 CET; et,

2. Nommé M. Jan Benjamin Mahr, gérant de sociétés, né à Munich (Allemagne), le 4 avril 1976, demeurant à Landsberger Str. 302, 80687 Munich (Allemagne), en tant que gérant de classe A avec effet au 14 septembre 2015 à 00:00 CET et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2015.

*Pour la Société*

Gérald Stevens

*Mandataire*

Référence de publication: 2015153357/20.

(150168677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

---

**CPI Atlantis S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 130.209.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015153351/9.

(150168698) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

---

**CPI Atlantis TopCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 131.395.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015153352/9.

(150168697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

---

**CPI 4 LP S.À R.L., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 53, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 195.465.

---

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 15 septembre 2015.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2015153354/11.

(150168681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

---

**CPI 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 53, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 190.298.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 15 septembre 2015.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2015153356/11.

(150168682) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

---

**Deltalux Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 163.794.

—  
EXTRAIT

La Société prend acte des nouvelles adresses de:

- Mr. Sergey GLUKHENKIY, administrateur de type A de la Société, au 22, Leninskiy prospect, 119071 Moscou, Russie;

- Mr. Magsud AHMADKHANOV, administrateur de type B de la Société, au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2015.

Référence de publication: 2015153368/14.

(150168456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

---

**CPP Luxembourg 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 403.558,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 174.031.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 09 septembre 2015*

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 09 septembre 2015 que l'associé unique a:

1. Accepté la démission de M. Andrew Scott Klaus, gérant de classe A de la Société avec effet au 13 septembre 2015 à 24:00 CET; et,

2. Nommé M. Jan Benjamin Mahr, gérant de sociétés, né à Munich (Allemagne), le 4 avril 1976, demeurant à Landsberger Str. 302, 80687 Munich (Allemagne), en tant que gérant de classe A avec effet au 14 septembre 2015 à 00:00 CET et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2015.

*Pour la Société*

Gérald Stevens

*Mandataire*

Référence de publication: 2015153358/20.

(150168685) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

---

**Creche Coccinella Sarl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4072 Ech-sur-Alzette, 2, rue Louis Braille.

R.C.S. Luxembourg B 109.951.

—  
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée générale extraordinaire du 7 septembre 2015 que la société CRECHE COCCINELLA S.A R.L. transfère son siège social à partir du 8 septembre 2015 à l'adresse suivante: 2 rue Louis Braille à L-4072 ESCH/ALZETTE. Fait à Esch/Alzette, le 7 septembre 2015.

Référence de publication: 2015153359/11.

(150168909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

---